FAIRE SON DOCTORAT AU LABORATOIRE PACTE

GUIDE DE SURVIE

Novembre 2013

Pacte

Ce guide a été élaboré par une équipe de doctorants, chercheurs et personnels de soutien à la recherche de Pacte

sous la coordination de
Clara Egger

Mehdi Arrignon

Léo Bourcart

Jérémy Bouillet

Bouchra Daoudi

Catalina Esparza

Josua Gräbener

Isabelle Guinaudeau

Myriam Houssay-Holzschuch

Lauranne Jacob

Catherine Morel

Manon Pesle

Yves Raffin

Naïma Sagna

Eva Simon

L'équipe Ariane
(Isabelle André-Poyaud, Anne-Marie Benoit,
Sandrine Astor, Annie-Claude Salomon)

Cher.e.s doctorant.e.s, soyez les bienvenu.e.s au laboratoire Pacte.

Que vous soyez géographe, politiste, sociologue, urbaniste ou économiste, ce petit guide a été pensé pour vous. Bien souvent en effet, le.a doctorant.e doit faire preuve de persévérance pour identifier clairement ses droits et ses obligations, mais aussi l'éventail d'opportunités qui s'offre à elle ou lui. C'est d'autant plus vrai au laboratoire Pacte, Unité Mixte de Recherche du CNRS (UMR 5194), à cheval entre différentes universités et écoles doctorales. Cette pluralité présente des avantages considérables, mais soulève aussi une série de questions légitimes auxquelles nous chercherons à vous apporter des réponses :

Comment faire pour m'inscrire et me réinscrire, pour obtenir un financement de thèse ? Quelles sont les conditions pour obtenir un visa quand on est un.e doctorant.e étranger.e ? Une fois inscrit.e, quels sont les lieux de travail que je peux utiliser, et les collectifs dans lesquels m'impliquer ? Quels soutiens puis-je trouver auprès de mon directeur de recherche et des autres chercheurs ? A quelles ressources documentaires et à quelles formations ai-je accès ? Comment rester informé de l'actualité scientifique dans mon domaine, et comment m'insérer au mieux dans la vie du laboratoire ? A quels appuis logistiques et financiers ai-je droit pour mener des enquêtes de terrain, communiquer dans des colloques ou publier ? Ai-je le droit d'enseigner ou de produire des activités d'expertise rémunérées ? Quels sont les formats de thèse attendus, et comment préparer au mieux ma soutenance ? Quels sont les débouchés professionnels, académiques, extra-académiques ou hybrides, à l'issue de la thèse ? S'il n'y a évidemment pas une « bonne » manière de mener une thèse, certaines conditions peuvent être réunies pour qu'elle soit avant tout une aventure extrêmement stimulante.

Ce guide est donc conçu pour vous encourager en ce sens, mais il n'est bien sûr pas exhaustif. Il reprend des informations d'autres guides, notamment celui réalisé à Bordeaux. N'hésitez pas à vous impliquer dans sa mise à jour annuelle si vous constatez que certaines informations ne sont plus valables.

Dès votre inscription en thèse voire en amont, faites-vous donc connaître dans le laboratoire et auprès des autres composantes de l'Ecole Doctorale : participez aux journées d'accueil et aux réunions de rentrée, investissez-vous dans les collectifs de recherche, informez-vous sur les séminaires de recherche. Vous serez accueilli.e.s avec curiosité et bienveillance. A travers ces échanges informels avec les autres doctorant.e.s et chercheur.e.s, vous contribuerez à l'émulation collective et en profiterez vous-même grandement en retour.

L'ENVIRONNEMENT DU DOCTORANT.E. : LE COLLEGE DOCTORAL, L'ECOLE DOCTORALE ET LE LABORATOIRE 4

Echelon 1 : Le collège doctoral de Grenoble 4

Echelon 2 : les Ecoles Doctorales (ED) thématiques 5

Echelon 3 : Le laboratoire Pacte 7

Qui sont mes représentant.e.s dans ces instances ? 9

La co-tutelle internationale de thèse 10

LE FINANCEMENT DE LA THESE 11

Le statut du.de la doctorant.e 11

Les contrats doctoraux ministériels et régionaux : droits et devoirs 12

Les contrats doctoraux CIFRE 12

Financer une thèse au delà des trois ans de contrat doctoral 14

Reprendre sa thèse sur le tard ou l'intérêt d'une démarche recherche/capitalisation 14

Financer ses déplacements, terrains, formations 15

S'INSCRIRE ET SE RE-INSCRIRE EN DOCTORAT 17

Vous vous inscrivez en 1ère année de thèse... 17

Vous vous ré-inscrivez en 2ème, 3ème année 19

Vous vous ré-inscrivez en 3ème année et au-delà 19

Quelle durée de thèse idéale ? 19

LE.LA DOCTORANT.E ET SON DIRECTEUR.TRICE DE THESE 21

Qu'attendre de son directeur.trice? 21

Le comité de thèse 21

Rencontrer d'autres chercheur.es et doctorant.es 22

Que faire en cas de problème avec son directeur.trice de thèse ? 22

Quelques problèmes et pistes de solutions… 23

Changer de directeur.trice ? 24

ETRE VISIBLE POUR ETRE INFORME.E 25

Etre visible en interne 25

Se tenir informé.e 26

Valoriser ses recherches 27

LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES 29

La bibliothèque Droits Lettres 29

La bibliothèque des Sciences et le réseau des bibliothèques UJF-GINP 30

La bibliothèque de l'IEP 30

Le Centre de ressources Politique & Organisations, site IEP 30
Le Centre de documentation d'EDDEN : économie de l'énergie et du climat 31
D'autres centres de ressources 31
SE FORMER PENDANT LA THESE 32
L'obligation de formation 32
Où/ sur quoi se former ? 33
Le groupe Ariane 34
Les écoles d'été en méthodologie 36
S'INSERER DANS LA VIE DU LABORATOIRE : L'INTERET DU COLLECTIF 37
Les espaces de travail commun 37
Les groupes ciblant un public doctorant.es (mais pas que) 38
Les séminaires du laboratoire 39
Les grandes thématiques de recherche et leurs groupes 40
Comment s'insérer quand on n'habite pas Grenoble ? 41
PREPARER SA SOUTENANCE 42
A garder à l'esprit avant de soutenir la thèse 42
Comment le laboratoire peut-il vous aider ? 42
Quelques points à ne pas oublier 44
PREPARER L'APRES-THESE : SE PROFESSIONNALISER 45
Présentation des différents labels 46
Enseigner pendant la thèse 47
Valoriser ses recherches : communiquer et publier 48
Se professionnaliser et s'impliquer dans des activités collectives 50
FINIR LA THESE ET RECHERCHER UN POSTE 52
Pour ceux qui souhaitent continuer dans l'enseignement- recherche 52
Pour ceux qui ne souhaitent pas continuer dans l'enseignement-recherche : quelques conseils 54
ANNEXES 57
Bienvenue aux doctorant.e.s étranger.e.s 57
Découvrir Grenoble et sa région 57
Le fil d'Ariane de la réussite doctorale Erreur ! Signet non défini.
Les recommandations de l'AFSP sur le parcours doctoral en science politique Erreur ! Signet non défini.

L'environnement du doctorant.e. : le collège doctoral, l'école doctorale et le laboratoire

Dès son inscription et pour toute la durée de son doctorat, le.la doctorant.e en thèse à Pacte sera au cœur d'un système institutionnel de « poupées russes ». Pour éviter les confusions et faire le point sur chaque échelon du système, suivez le guide.

Echelon 1 : Le collège doctoral de Grenoble

Au cours de son parcours doctoral, le. la doctorant.e. est très peu en contact avec cet échelon. En effet, la majorité de ses interlocuteurs se situent à des échelons plus proches de lui, à l'école doctorale (ED) ou au laboratoire.

Créé en juin 2009 à l'occasion de la constitution du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur *Université de Grenoble*, le Collège doctoral réunit les écoles doctorales issues de l'université Joseph Fourier, de l'université Stendhal, de l'université Pierre-Mendès-France, de l'université de Savoie et de Grenoble INP. C'est au sein du collège doctoral que se coordonnent l'ensemble des ED du pôle universitaire grenoblois. En outre, c'est bien l'Université de Grenoble qui délivre le diplôme de doctorat (et non plus chaque ED thématique).

Les missions principales du collège doctoral sont les suivantes :

- ✓ Fédérer les écoles doctorales : une gestion administrative unifiée permet de simplifier les démarches du.de la doctorant.e (inscription, soutenance, etc.),
- ✓ Harmoniser l'encadrement scientifique;
- ✓ Proposer une offre de formation plus complète et interdisciplinaire au cours de la thèse (langue, insertion professionnelle, Labels, etc.). Le catalogue de formation est disponible ici[1].

→ NB : En tant que doctorant.e. à l'Université de Grenoble, vous avez le droit de suivre les formations de n'importe quelle ED et d'en valider les crédits, sans pour cela avoir besoin d'être inscrit dans cette ED en particulier. Dans certains cas, vous pouvez également valider des crédits obtenus lors de formations dispensées par des ED ne relevant pas de l'Université de Grenoble : par exemple, des formations d'une ED de l'Université de Lyon. Pensez-y pour limiter les frais de déplacement. Dans tous les cas, vérifiez auparavant les conditions de validation avec votre ED, et en particulier les documents à fournir en amont et/ou en aval de la formation.

[1] http://doctorat.grenoble-univ.fr/jsp/fiche_pagelibre.jsp?CODE=02177687&LANGUE=0&RH=GUCEDFR_ESPDFO&RF=GUCEDFR_ESPCAT#KLINK%20

- ✓ Contribuer au rayonnement international du doctorat de l'Université de Grenoble,
- ✓ Développer les relations avec les entreprises et les réseaux internationaux.

Pour plus d'information, consulter le site Internet dédié[2] au doctorat à l'Université de Grenoble.

Personnes ressources :
Directeur : Jacques FOULETIER
Directrice administrative : Brigitte NONQUE
Secrétariat : Nicole BAROCCI

Coordonnées :
621 avenue centrale - BP 53
Domaine universitaire de Saint-Martin-d'Hères
38041 Grenoble Cedex 9
Mail :college.doctoral@grenoble-univ.fr

Echelon 2 : les Ecoles Doctorales (ED) thématiques

Il s'agit d'un échelon très important pour les doctorant.e.s du laboratoire, c'est une structure accréditée par le ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur pour encadrer les doctorant.e.s durant leur parcours doctoral. L'Université de Grenoble compte 14 écoles doctorales[3] qui organisent la formation des docteurs et les préparent à leur carrière future. Elles apportent aux doctorant.e.s une culture pluridisciplinaire dans le cadre d'un projet scientifique cohérent. Elles concourent à la mise en cohérence et à la visibilité internationale de l'offre de formation doctorale des établissements ainsi qu'à la structuration des sites.

Même si le.la doctorant.e est inscrit.e en doctorat à l'Université de Grenoble, c'est l'école doctorale auquel il.elle est rattachée qui gère sa ré-inscription.

→NB : Le rattachement à une ED dépend de la discipline du doctorat et de celle de l'encadrant.e du. De la doctorant.e.

En raison de la pluri-disciplinarité du laboratoire Pacte les doctorant.e.s peuvent être rattaché.e.s aux ED suivantes :

[2] http://doctorat.grenoble-univ.fr/
[3] http://doctorat.grenoble-univ.fr/jsp/fiche_pagelibre.jsp?CODE=82731347&LANGUE=0&RH=GUCEDFR_RESCON&RF=GUCEDFR_PREECD

- ✓ École doctorale Sciences de l'Homme, du Politique et du Territoire[4] – SHPT (majorité des doctorants.e.s du laboratoire)

Thématiques de recherche : sociologie, sciences de l'éducation, psychologie, histoire, sciences politiques, urbanisme, géographie et architecture.

Directrice : Madame Catherine BLATIER

Personnes ressources:
Madame Lourdemarie LUETE : lourdemarie.luete@upmf-grenoble.fr
Madame Karine MAGLIOLA : karine.magliola@upmf-grenoble.fr

Coordonnées :
EDSHPT – Université-Pierre-Mendès-France
Le Patio
1041 Rue des Résidences
BP 47
38040 GRENOBLE Cedex 09

- ✓ École doctorale Sciences Economiques – SE[5]

Thématiques de recherche : Sciences économiques, économie industrielle, politique économique, économie internationale et économie expérimentale.

Directeur : Monsieur Michel TROMMETER

Personne ressource :
Madame Valérie BUFFET : ed-eco@upmf-grenoble.fr

Coordonnées :
Université Pierre-Mendès-France
BATEG - Bureau 315
1241 rue des Résidences
38040 Grenoble Cedex 9

- ✓ École doctorale Terre Univers Environnement – TUE[6]

Thématiques de recherche : Sciences de la Terre, géophysique, géologie, risques naturels, sciences de l'Univers, planétologie, sciences de l'Environnement, climatologie, hydrologie, glaciologie.

Directeurs : Messieurs Jean BRAUN et Guy DELRIEU

4 http://edshpt.upmf-grenoble.fr/
5 http://edeco.upmf-grenoble.fr/
6 http://www.obs.ujf-grenoble.fr/ecole_doctorale/

Coordonnées :
ISTERRE
1381, rue de la piscine
BP 53
38041 Grenoble Cedex 9

Personne ressource :
Madame Christine BIGOT : christine.bigot@ujf-grenoble.fr

Echelon 3 : Le laboratoire Pacte

En pratique, les doctorant.e.s sont accueillis dans le laboratoire dont le directeur de thèse est lui-même membre (en tant qu'enseignant.e-chercheur.e exerçant au sein d'une des tutelles ou en tant que chercheur.e associé.e au laboratoire, exerçant hors de celui-ci). Certains doctorant.e.s peuvent cependant appartenir à un laboratoire différent de celui de leur directeur de thèse. Les liens avec les doctorant.e.s et chercheur.e.s des autres laboratoires (aussi bien ceux de l'ED que d'autres institutions) sont donc possibles !!

Les doctorant.e.s sont considéré.e.s comme membres à part entière du laboratoire. Bien plus que des « étudiants », ils.elles doivent être considérés comme des collègues de travail et se considérer eux.elles-mêmes comme tel.les! Ils.elles produisent une recherche et de la connaissance qui bénéficient au laboratoire et comptent pour son évaluation. Ils.elles ont donc vocation et toute légitimité à participer à toutes les activités du laboratoire.

Le laboratoire Pacte[7] est un laboratoire pluri-disciplinaire qui rassemble les politistes, les géographes et les urbanistes, ainsi que des sociologues du site grenoblois. Il accueille aussi des économistes, des juristes et des historiens. Il dispose de 4 tutelles : le CNRS, l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble, l'Université Pierre-Mendès-France, l'Université Joseph Fourrier et le CNRS et est organisé en deux départements : Politique & Organisations (PO) et Territoires. Les établissements de tutelle sont les établissements d'enseignement supérieur ou organismes de recherche auxquels le laboratoire est affilié. Les tutelles sont en général les employeurs de la plus grande partie des personnels. Ils sont également les responsables légaux des unités, détiennent les comptes bancaires, sont généralement propriétaires ou gestionnaires des locaux, etc.

Le laboratoire met à la disposition des doctorant.e.s et des chercheur.e.s un livret d'accueil très complet détaillant le mode de fonctionnement du laboratoire[8]. Par ailleurs, afin de recevoir régulièrement toutes les informations du laboratoire, il est primordial que chaque doctorant.e. s'assure qu'il.elle est bien inscrit.e dans l'annuaire du laboratoire et ce dès sa première année.

[7] http://www.pacte-grenoble.fr/

[8] http://www.pacte-grenoble.fr/wp-content/uploads/Livret-daccueil-1309122.pdf (mot de passe pour l'intranet disponible auprès de tout le personnel administratif)

Chaque doctorant.e. est sensé.e recevoir de la part des deux secrétariats une fiche de renseignement visant à alimenter les différents annuaires. Les personnes à contacter au sujet de l'annuaire sont :

- ✓ Pour Pacte / Territoires : Catalina ESPARZA : catalina.esparza@ujf-grenoble.fr
- ✓ Pour Pacte / Politique & Organisations : Valérie BAUDET : valerie.baudet@iepg.fr

Direction :
Directeur : Monsieur Nicolas BUCLET
Directeur adjoint pour le département Politique & Organisations (PO) : Monsieur Alain Faure
Directeur adjoint pour le département Territoires : Monsieur Romain Lajarge
Responsable administrative : Véronique Strippoli

Coordonnées

Siège de la direction	**Département Politique & Organisations**	**Département Territoires**	**Pôle EDDEN**
UMR Pacte Sciences Po Grenoble BP 48 38040 Grenoble Cedex 09 Tél : 04 76 82 60 24	UMR Pacte Sciences Po Grenoble BP 48 38040 Grenoble Cedex 09 Tél : 04 76 82 60 51	UMR Pacte Institut de Géographie Alpine 14 bis Avenue Marie Reynoard 38100 GRENOBLE Tél : 04 76 82 20 20 Secrétariat de direction : Madame Catalina Esparza, catalina.esparza@ujf-grenoble.fr	UMR Pacte EDDEN UPMF, BP 47, 38040 Grenoble Cedex 9 Tél : 04 56 52 85 70

Personnes ressources (Espace doctorant.e.s) :
Madame Myriam HOUSSAY-HOLZSCHUCH : myriam.houssay-holzschuch@ujf-grenoble.fr
Madame Isabelle GUINAUDEAU : isabelle.guinaudeau@sciencespo-grenoble.fr

Qui sont mes représentant.e.s dans ces instances ?

Dans chacune des instances, les doctorant.e.s sont représenté.e.s.
Le tableau ci-dessous reprend la liste des représentants des doctorant.e.s par institution.

Instance	Représentant.e.s
Collège doctoral de l'Université de Grenoble	✓ Pour la liste INTERASSO (4 sièges obtenus) : Aude COSTARD, Paul BOURGUES, Emmanuelle KRISTENSEN et Benjamin BACCUS ✓ Pour les listes Solidaires étudiant-e-s et Anti-précarité (2 sièges obtenus) : Alan CONFESSON, Anne-Sophie DI GIOVANNI
Ecoles Doctorales	✓ ED Sciences Economiques : Hicham BENICHI Elie CHOSSON ✓ ED SHPT : (en cours de mise à jour sur le site de l'EDSHPT) ✓ ED TUE : Anais BOUE Isabella MASONI Gaetan PULFER Chloe LARGERON Anne BARNOUD Raphael MAURIN Thomas REVERSO Audrey MARGIRIER Pour les contacter, leur adresse est tue.delegues@ujf-grenoble.fr
Conseil d'unité Pacte	Faute de candidatures, les élections sont repoussées. Elles auront lieu avant la fin de l'année 2013.
Commissions Scientifiques des tutelles du laboratoire	✓ IEP Mehdi ARRIGNON Clément FONTAN Renaud GAY ✓ UPMF : Fatime BAALBAKI Zoumana DIARRA Damien DUPRE Clara EGGER ✓ UJF : Mohamad GHASSANI Jean-Didier BARDET Boris CHEVAL Damien BARBEAU Nicolas CHAMPOLLION

La co-tutelle internationale de thèse

Concrètement il s'agit d'un double rattachement universitaire dans deux pays différents. Le doctorant est inscrit dans deux universités et est encadré par un directeur dans chaque établissement. Une convention fixe les modalités de la collaboration entre les deux universités ainsi que les obligations du doctorant et de ses directeurs. Elle fixe ainsi les modalités de paiement des droits d'inscription, de présence, ou encore les modalités de soutenance; la langue de rédaction de la thèse ou encore la répartition des frais de soutenance entre les deux universités... Il existe des modèles de convention, disponibles à l'école doctorale (SHPT). Il est possible d'obtenir un diplôme de doctorat unique des deux universités ou plus couramment un diplôme dans chaque université parfois dans des mentions ou disciplines différentes. La convention de cotutelle doit être obligatoirement établie au cours de la première année d'inscription en thèse. Le principal avantage de la cotutelle est l'ouverture et la dimension internationale de la thèse. Cela permet d'avoir accès à une autre littérature, de multiplier les opportunités de rencontres et d'échanges avec des chercheurs de son domaine. L'ouverture à l'international est aujourd'hui très encouragée et recherchée. Côté inconvénients, il faut quand même cumuler deux procédures d'inscription, parfois payer deux inscriptions, et faire des compromis comme par exemple cumuler les règles parfois très différentes pour pouvoir soutenir (procédure d'évaluation par rapport en France, et une procédure orale ou écrite de validation du travail au cours de la thèse dans une université qui débouche sur une autorisation de soutenance). Bien souvent, on ne passe pas autant de temps dans les deux universités, il y a souvent une université de rattachement principal et une université où l'on fait des séjours. Il faut donc prévoir le financement des déplacements, et ne pas compter uniquement sur les bourses de mobilité, notamment Rhône-Alpes.

Le financement de la thèse

Il existe deux principaux types de financements de thèse : les contrats doctoraux ministériels et les contrats doctoraux régionaux.

- ✓ Le financement ministériel : il est attribué pour une durée de trois ans, les contrats doctoraux attribués par l'ED ne sont pas fléchés sur des sujets précis.
- ✓ Le financement régional : les contrats doctoraux sont attribués par le Conseil Régional Rhône-Alpes (au sein des ARC[9]) et le recrutement est organisé par le laboratoire et le directeur de thèse. Pensez à préparer votre sujet de thèse (notamment à en discuter avec votre futur.e directeur.trice de thèse) dès le premier semestre de votre Master 2 : en effet, les dossiers doivent être déposés en janvier-février pour suivre les processus de sélection, afin que la thèse financée puisse être commencée en septembre-octobre de l'année.
- ✓ Autre type de financement : les agences publiques nationales ou internationales, les fondations privées, les bourses à la mobilité ou encore le contrat CIFRE (cf. Les doctorant.e.s en CIFRE)

Toutes les informations sur le calendrier des procédures sont disponibles sur le site des ED :

- ✓ ED Sciences Economiques : http://edeco.upmf-grenoble.fr/financements/
- ✓ ED SHPT : http://edshpt.upmf-grenoble.fr/ (Onglet « Financements des thèses)
- ✓ ED TUE : http://www.obs.ujf-grenoble.fr/ecdoc/sujets-de-these.php

Le statut du.de la doctorant.e

Position hybride, entre l'étudiant et le chercheur, les doctorant.es peuvent relever de différents statuts :

- ✓ **Les doctorant.e.s contractuel.les** : sous contrat doctoral du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, contrat doctoral du Conseil régional, d'institutions publiques ou privées etc. Le.la doctorant.e est financé.e pour une période de 3 ans.

- ✓ **Les doctorant.e.s contractuel.les en CIFRE** : le.la doctorant.e est financé.e de manière mixte : par le ministère de la Recherche et par l'entreprise qui l'emploie. Le.la doctorant.e doit donc consacrer une partie de son temps à la recherche et l'autre partie à l'entreprise.

- ✓ **Les doctorant.e.s contractuel.les enseignante.s** : le.la doctorant.e bénéficie d'un contrat doctoral doté de mission complémentaires d'enseignement et pour lesquelles il.elle reçoit un complément de salaire.

- ✓ **Les ATER** : le.la doctorant.e en fin de thèse ou le.la jeune docteur.e qui occupe un poste

[9] http://www.arc.rhonealpes.fr/

d'enseignement et de recherche.

- ✓ **Les doctorant.e.s non financés** : ils.elles constituent souvent la majorité des doctorants en sciences sociales et mènent leurs travaux de thèse en s'autofinançant souvent par une activité salariée.

Les contrats doctoraux ministériels et régionaux : droits et devoirs

Le contrat ministériel est signé pour une durée de trois ans. En début de deuxième année, il est possible de signer un avenant permettant notamment d'exercer des missions complémentaires (Avenant B, portant sur les activités d'enseignement et de valorisation de la recherche). Les droits et devoirs des doctorant.e.s sont spécifiés dans le contrat de travail. Nous vous recommandons de bien en prendre connaissance**.**

Parmi les devoirs les plus importants du.de la doctorant.e contractuel.le figure l'interdiction de cumul d'activités. En tant que fonctionnaire contractuel.le vous n'avez pas le droit de signer un autre contrat de travail avec un autre employeur (même s'il s'agit d'un stage). La seule solution pour cumuler avec une autre activité est de souscrire au régime des auto-entrepreneur[10]. Cette solution n'est pas sans risque (perte de droits au chômage, etc) et il convient d'évaluer avec soins ses avantages et ses inconvénients au regard de votre propre situation et de votre projet. En tout état de cause, les activités d'enseignement ne peuvent pas être effectuées sous ce statut. Nous vous recommandons également de vous rapprocher de votre DRH pour l'informer de vos projets. Elle saura vous indiquer la solution la plus adéquate pour vous.

Le contrat doctoral régional est un CDD d'un an renouvelable deux fois. Le renouvellement est conditionné par la validation de l'avancement des travaux que le.la doctorant.e doit fournir à la commission régionale. Une journée des doctorant.e.s est également organisée pour que les doctorant.es de deuxième et troisième année présentent leurs travaux. Les doctorant.es de première année sont aussi conviés à cette rencontre.

Un contrat régional inclut une bourse de fonctionnement de 1670 euros par an, non reportable. Il s'agit d'une enveloppe logistique destinée à financer les déplacements, les missions, les frais de colloque, les livres etc. Toute demande de mission doit se faire au moins 7 jours avant via le formulaire d'ordre de mission. Vos interlocutrices sont : à Pacte/PO Stéphanie Cardon et à Pacte/Territoires Nathalie Léardini ou Gwenaëlle Clément.

Les contrats doctoraux CIFRE

Ce type de financement de thèse existe depuis plus de 30 ans. Conçu dans l'idée de renforcer les liens entre le monde industriel et le monde académique, il prend la forme d'une convention passée entre une structure socioprofessionnelle de droit français, un laboratoire de recherche et le.la doctorant.e. Classiquement, la structure est une entreprise (un département de recherche & développement ou un

[10] http://www.lautoentrepreneur.fr/

département d'étude) mais les collectivités territoriales, les associations à but social, les ONG ou même les services consulaires peuvent désormais accueillir une CIFRE. Le nombre moyen de bénéficiaires est de 1 500 par an.

Le dispositif peut être mis en place pour une thèse de science politique ou de sociologie, toutefois les SHS ne représentent que 13% des thèses CIFRE en 2012. Le contrat prend la forme d'un CDD de 36 mois ou d'un CDI. L'État, par le biais de l'ANRT (Association Nationale de la Recherche et de la Technologie) verse une subvention annuelle de 14 000 euros à la structure ; en échange, celle-ci s'engage à rémunérer le.la doctorant.e à hauteur de 23 484 euros/brut/an au minimum (pour 2012). La structure étant celle qui porte le dossier du.de la doctorant.e potentiel.le devant l'ANRT, l'étape la plus complexe du recrutement est de la convaincre de l'intérêt de la thèse (et pour cela, d'y trouver un interlocuteur privilégié). Un tuteur en entreprise, chargé du suivi des travaux du.de la doctorant.e, sera désigné. Il dialoguera avec le directeur de thèse. Le sujet de thèse fait souvent l'objet d'un compromis entre le laboratoire, la structure et le.la doctorant.e.

Théoriquement, l'ANRT s'engage à donner l'accord de financement sous trois mois. En pratique, la durée peut doubler. Toutefois, le.a candidat.e ne doit pas avoir été embauché.e par la structure depuis plus de neuf mois à la date de réception du dossier par l'ANRT. Il n'y a plus ni critère d'âge, ni critère de nationalité. Le dépôt de dossier peut intervenir à tout moment de l'année, il n'est pas adossé aux rythmes des inscriptions des écoles doctorales : attention encore, le candidat ne doit pas être inscrit comme doctorant.e depuis plus de neuf mois au moment du dépôt de dossier.

Seul un tiers des CIFRE en SHS sont accueillies dans un département de R&D. Selon les chiffres de l'ANRT, à l'issue de la thèse, deux tiers des docteurs travaillent dans des entreprises privées quand un quart poursuivra dans l'enseignement supérieur et la recherche. Cette répartition illustre bien l'objectif de professionnalisation par la thèse et l'avantage de la double formation académique et professionnelle.

Revers de la médaille : il est difficile de donner des cours dans le cadre d'un contrat CIFRE (difficile mais possible après accord avec l'employeur) ; la présence du.de la doctorant.e est très souvent requise au sein de la structure d'accueil (volume horaire hebdomadaire à faire valider dans le contrat de collaboration dès le début de la thèse pour éviter les malentendus et donc les désagréments !), ce qui limite parfois les relations avec le laboratoire et ses équipes.

Difficulté majeure des CIFRE : théoriquement, le.la doctorant.e est supposé.e consacrer 100% de son temps à sa recherche doctorale, en pratique toutefois de nombreuses expériences remontent et montrent que le travail n'est qu'en partie consacré « à la thèse ». Certaines structures sont parfois enclines à faire travailler le.la doctorant.e à d'autres tâches. Il faut impérativement veiller à maintenir l'équilibre en faveur du travail doctoral : le tuteur mais aussi le directeur de thèse sont des interlocuteurs à privilégier en cas de problème.
Lien vers l'ANRT : http://www.anrt.asso.fr/fr/espace_cifre/accueil.jsp

Financer une thèse au delà des trois ans de contrat doctoral

Les contrats doctoraux sont, en général d'une durée de trois ans. Si vous ne parvenez pas à terminer votre thèse en trois ans, des possibilités de financement existent, au delà de cette période.

Tout d'abord, l'option la plus fréquente consiste à postuler à des postes d'Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche (ATER). Ces contrats sont d'une durée d'un an renouvelable une fois. Les dossiers à constituer diffèrent selon les universités, mais la plupart du temps ils comprennent un CV, une liste de publications et une lettre de motivations. Le candidat doit souvent faut s'engager sur une date de soutenance et, parfois, fournir un ou deux chapitres provisoires de thèse. Outre les pièces explicitement demandées, il est possible d'inclure une page de garde adaptée (résumant les données-clés et les principaux atouts du candidat, adaptés selon le profil du poste et les besoins locaux d'enseignement), voire des plans de cours annexés au dossier témoignant de l'expérience ou des projets d'enseignement (précisant la discipline, le lieu, le nombre d'heures, le niveau des étudiants, le parcours disciplinaire et éventuellement les modalités de validation et les principales références suggérées). Les postes étant peu nombreux, il ne faut pas hésiter à candidater à plusieurs endroits (les appels à candidature ont lieu au printemps). La tendance des universités est de privilégier des demi-postes pour laisser du temps au. à la doctorant.e. pour terminer sa thèse. Prenez garde : accepter un poste d'ATER à plein temps d'ATER peut se révéler chronophage, même si le demi-poste implique une rémunération plus faible. Le coût d'envoi des dossiers de candidature est également à prendre en compte.

La seconde possibilité est d'effectuer des vacations pour des universités ou des centres de recherches publiques ou privés. Il convient de préciser toutefois qu'à l'université, ce statut est précaire, les salaires étant parfois versés avec des retards considérables. Pour trouver des vacations, il ne faut pas hésiter à consulter les sites des universités qui vous intéressent, contacter les responsables de département pour candidater ou répondre aux annonces diffusés sur les listes de diffusion. Les besoins étant importants et les postes de titulaires limités, les universités font souvent largement appel aux vacataires. En ce qui concerne les centres de recherche hors de l'université, n'hésitez pas à répondre à des offres d'emploi ou à envoyer une candidature spontanée.

Reprendre sa thèse sur le tard ou l'intérêt d'une démarche recherche/capitalisation

Avoir commencé une thèse et n'avoir pas pu la terminer reste une frustration… Reprendre une thèse en cours de carrière professionnelle, à la fin de sa carrière, voire même après une vie professionnelle bien remplie, c'est pourtant possible : les universités françaises en offrent l'opportunité. Une telle démarche présente de nombreux avantages mais également des défis à prendre en compte dès le début de la thèse. Voici quelques conseils pour rendre cette expérience la plus profitable.

Une thèse « sur le tard » c'est toujours un travail de recherche, toutefois on peut avoir intérêt à choisir son sujet au plus près de l'expérience professionnelle, la thèse devenant un exercice de recherche/capitalisation où tous les acquis d'une vie professionnelle pourront être réorganisés en complément au travail de bibliographie, voire d'enquêtes, nécessaires au travail universitaire.

Trouver un laboratoire d'accueil et un directeur de recherche qui accepte de jouer le jeu (avec exigence et indulgence …) peut être une étape difficile. Une fois inscrit, le.la nouveau.velle doctorant.e (en lieu et place du jeune doctorant.e…) sera traité.e par l'administration universitaire de la même façon que n'importe quel étudiant jusqu'à sa soutenance. Lorsque la thèse est effectuée au moment de la sortie du marché du travail officiel et notamment salarié (et/ou au moment de l'entrée en retraite), une difficulté importante peut être le volume de temps disponible. L'enjeu de la soutenance de la thèse n'est plus l'entrée dans la vie professionnelle mais l'épanouissement ; cela peut occasionner une dérive dans l'avancement du travail de recherche (mais finalement, est-ce bien différent du cas général ?).

D'autre part, un certain décalage peut exister entre l'expérience professionnelle (à un moment T) et les outils valorisés au moment de la thèse (au moment T + 1). Une autre difficulté réside dans l'utilisation des outils méthodologiques, statistiques, etc… L'apprentissage et la maîtrise des outils remontent parfois à plusieurs dizaines d'années, alors que les outils en question tendent à évoluer très rapidement. Néanmoins, après en avoir pris conscience, ce décalage peut permettre de valoriser l'expérience propre, en valorisant le recul que l'on peut avoir sur son objet et ses évolutions ; ainsi que sur les méthodes pour le traiter. On peut également se mettre à jour en identifiant les formations pertinentes (cf. ci-dessous).

Il est donc d'autant plus important, dans cette démarche, de privilégier la rencontre :

- ✓ Rencontre avec un objet de recherche,
- ✓ Rencontre avec sa propre expérience, souvent d'observation participante (on a tendance à l'accumuler au fil du temps qui passe, sans effort de capitalisation ni souci de transmission)
- ✓ Rencontre avec les autres doctorant.es (jeunes femmes et jeunes hommes inscrits dans leur époque)
- ✓ Enfin, rencontre (ou retrouvailles) avec le monde universitaire et de la recherche, et ses opportunités en termes d'accès à l'information, à la formation et à la ressource bibliographique.

Financer ses déplacements, terrains, formations

Les ED peuvent attribuer une aide financière au.à la doctorant.e dans les cas suivants :

- ✓ la présentation d'une communication en France ou à l'étranger
- ✓ la traduction d'un article destiné à la publication
- ✓ la subvention d'un ouvrage collectif dont le doctorant.e est co-auteur.e
- ✓ les activités doctorantes (type colloque des doctorant.es ou journée d'études)
- ✓ la subvention pour publication de sa thèse

Les montants totaux alloués par doctorant.e varient selon les ED, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre ED de rattachement.

Le.a doctorant.e à Pacte/PO peut également faire appel à la commission scientifique de l'IEP. Toutefois, il.elle est tenu de s'adresser d'abord à l'ED avant de déposer sa demande. Par ailleurs, la commission ne finance que les projets dont le montant total est cofinancé par l'ED. Dès lors, il

convient de bien anticiper ses demandes de financement afin de répartir l'enveloppe de l'ED entre vos différents projets.

Les principaux critères d'attribution sont les suivants :
- ✓ la participation aux conférences nationales et internationales
- ✓ les recherches de terrain à faible coût
- ✓ les écoles d'hiver, d'été, de printemps et d'automne

A noter que la commission scientifique se réunit deux fois par an pour étudier les demandes de financement. Les dossiers doivent donc être soumis avant le 15 janvier et le 15 juin de chaque année.

Le formulaire de demande est disponible via le lien suivant : http://www.sciencespo-grenoble.fr/faire-de-la-recherche/la-commission-scientifique/cs-2/

Vous pouvez également avoir des soutiens d'autres institutions pour des projets de mobilité, de collaboration et d'échanges scientifiques spécifiques, par exemple :
- ✓ avec l'Allemagne : par exemple avec le CIERA[11].
- ✓ avec l'Italie : par exemple avec l'Università Italo-Francese[12] à cheval entre Grenoble et Turin.
- ✓ par le Conseil Régional Rhône-Alpes, pour un séjour de recherche à l'étranger : ExploraDoc[13].

Des organismes spécialisés, des fondations ou des Ministères peuvent aussi financer vos terrains ou vos déplacements. Par exemple, le Ministère de la Défense délivre à la fois des contrats doctoraux et des financements ponctuels (via l'Institut de Recherche Stratégique de l'Ecole Militaire IRSEM[14] ou via l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale (IHEDN[15]).

Pensez à suivre, via les mailings lists de l'ED, de votre laboratoire, ou de l'université de Grenoble les différentes opportunités de financement.

NB : Pour tout déplacement, vous avez besoin d'établir un ordre de mission et, parfois une autorisation d'absence. Le formulaire est disponible dans la rubrique Gestion de l'intranet de PACTE (dont le mot de passe est disponible après de tous les personnels administratifs du laboratoire)

[11] http://www.ciera.fr/ciera/
[12] http://www.universite-franco-italienne.org/
[13] http://www.rhonealpes.fr/TPL_CODE/TPL_AIDE/PAR_TPL_IDENTIFIANT/423/PAG_TITLE/Explo'RA+DOC/ID_AIDESDOMAINEMDL//ID_AIDESPROFILMDL//RETURN/1/18-les-aides-de-la-region-rhone-alpes.htm
[14] http://www.defense.gouv.fr/irsem/jeunes-chercheurs/soutien-financier/soutien-financier
[15] http://www.ihedn.fr/?q=content/programme-de-soutien-financier-aux-doctorants

S'inscrire et se ré-inscrire en doctorat

Vous vous inscrivez en 1ère année de thèse…

Pour pouvoir vous inscrire en 1ère année de thèse, vous devrez avoir :

- ✓ défini votre sujet de thèse : votre candidature sur un sujet proposé par une Ecole doctorale ou un laboratoire d'accueil a été acceptée, ou le sujet que vous avez proposé a été accepté ;
- ✓ obtenu l'accord du directeur de thèse et d'un laboratoire d'accueil,
- ✓ trouvé un financement (obligatoire ou non selon les disciplines).
- ✓ Vous devez également être titulaire : *(cf.* arrêté du 7 août 2006*)*
- ✓ soit d'un diplôme français conférant le grade de master à l'issue d'un parcours de formation établissant l'aptitude à la recherche ;
- ✓ soit d'un diplôme étranger de niveau équivalent (obtenu à l'issue d'un parcours de formation établissant l'aptitude à la recherche). Dans ce cas, vous devrez demander une dispense de master lors de votre candidature. La dispense de master est un document disponible au sein des ED, est établi par le.la doctorant.e et son.sa directeur.trice et est contre-signé par le directeur du laboratoire. Il fait le point sur la formation suivie par le.la doctorant.e avant son inscription en doctorat. Ce sont les ED qui prennent la décision d'accepter la demande sans ou avec conditions (suivi de modules spécifiques). La plupart du temps,la dispense est assez facile à obtenir si le document a été établi avec précision.

Les formalités diffèrent selon les écoles doctorales, mais chaque ED fait le point sur son site Internet. Voici la procédure à suivre pour chaque ED.

Les frais d'inscription (environ 400 euros sans sécurité sociale étudiante et 600 euros avec) en doctorat peuvent être déclarés en frais réels lors de la déclaration d'impôts sur le revenus. A voir si cela est plus intéressant pour vous, sachant que l'abattement automatique est de 10 %.

→NB : Ces procédures peuvent évoluer au fil des années. En règle générale toutes les informations relatives à ces procédures sont mises à jour sur le site de votre ED. Pensez donc à le consulter avant d'entreprendre vos démarches !

- ✓ *Pour les doctorant.e.s inscrit.e.s à l'ED Sciences Economiques* (voir site ED rubrique candidatures à gauche de l'écran[16])

[16] http://edeco.upmf-grenoble.fr/candidatures/

Une fois les directeurs de thèse et de laboratoire trouvés :
1/ Si vous n'avez pas de Master 2 recherche français, vous devez compléter une "demande de dispense", la faire signer par les directeurs de thèse et de laboratoire pressentis puis la retourner à l'école doctorale avec les pièces demandées.
Votre demande sera alors étudiée par le directeur de l'école doctorale, qui vous autorisera ou non à vous inscrire en 1ère année (si accord, passage au point 2/).

2/ Si vous avez un Master 2 recherche français, (ou si votre dispense est acceptée), vous devez remplir un "rapport de suivi de thèse" pour être autorisé à vous inscrire en 1ère année. Il faudra ensuite le faire signer puis le retourner à l'école doctorale pour validation du directeur, accompagné de l'attestation de la CNIL signée, de la « charte des thèse » signée, ainsi que de la « charte informatique signée ».
Procédure :
- Allez sur le site du doctorat de l'Université de Grenoble[17];
- Lisez bien et suivez la 1ère étape.
Vous allez arriver en fin de saisie sur une page intitulée « Espace personnel ».
Vous y trouverez le « rapport de suivi de thèse » pré-rempli. Il vous faudra alors l'imprimer, le faire compléter et signer par vos directeurs, et l'apporter au secrétariat de l'école doctorale pour validation du directeur.

3/ L'inscription administrative en 1ère année n'interviendra qu'à ce moment là.
Vous serez donc recontactés par mail.

- ✓ *Pour les doctorant.e.s inscrit.e.s à l'ED SHPT* : la marche à suivre est disponible ici [18] (Onglet Inscription – Réinscription)

→NB : Au sein de Pacte/PO, vous devez remettre vos documents nécessaires à la ré-inscription à Madame Valérie Baudet. Son bureau se trouve au 1er étage à l'IEP de Grenoble, à côté du bureau des doctorant.e.s/ ATER/M2 recherche/vacataires.

- ✓ *Pour les doctorant.e.s inscrit.e.s à l'ED TUE* : la marche à suivre est indiquée ici[19]

Une fois les documents remplis, signés par le directeur de thèse et le doctorant(e), vous devrez obligatoirement faire parvenir votre charte de thèse à la direction du laboratoire.

C'est le secrétariat de direction qui enregistre le doctorant et qui soumet la charte à la signature du directeur concerné.

→NB : Selon la discipline de la thèse, la charte peut être signée soit par le directeur de chaque département de PACTE, soit par le directeur de l'UMR (cas des thèses en économie, notamment)

[17] http://doctorat.grenobleuniv.fr/jsp/fiche_pagelibre.jsp?CODE=29138493&LANGUE=0&RH=GUCEDFR_FAICAN&RF=GUCEDFR_FAI1AN
[18] http://edshpt.upmf-grenoble.fr/
[19] http://www.obs.ujf-grenoble.fr/ecole_doctorale/inscription-reinscription-doctorat.php

Vous vous ré-inscrivez en 2ème, 3ème année

Chaque année, le doctorant.e est tenu.e de se ré-inscrire en thèse. Certains contrats doctoraux conditionnent le versement des salaires à la réinscription effective. Prenez donc garde à bien effectuer les formalités à temps.

Les mêmes remarques que pour la première inscription sont à prendre en compte (notamment sur les frais d'inscription et les possibilités de réduction fiscale).

Les formalités diffèrent selon les écoles doctorales, mais chaque ED fait le point sur son site Internet. Voici la procédure à suivre pour chaque ED.

- ✓ *Pour l'ED Sciences Economiques*, la marche à suivre est indiquée ici[20]
- ✓ *Pour l'ED SHPT,* la marche à suivre est indiquée là[21] (Onglet Inscription/ Ré-inscription) : même démarche que pour la première inscription.
- ✓ *Pour l'ED TUE* : la marche à suivre est indiquée ici[22]

Vous vous ré-inscrivez en 3ème année et au-delà

Vous devez demander auprès de votre ED une demande de dérogation pour pouvoir vous ré-inscrire au delà de la 3ème année. Cette demande doit souvent s'accompagner d'une argumentaire justifiant la demande.

Rassurez-vous, elle est, la plupart du temps accordée pourvu de s'engager sur une date de soutenance.

Quelle durée de thèse idéale ?

Actuellement, les écoles doctorales prônent des thèses d'une durée de trois ans. La plupart des financements sont eux aussi d'une durée de trois ans. Ce sont des éléments importants à considérer pour limiter les risques de finir sa thèse dans une situation de précarité économique.

La durée moyenne des thèses est cependant plus longue (six ans en moyenne en science politique). Pour ceux qui souhaitent poursuivre dans la recherche, il faut en effet savoir qu'une « bonne thèse » ne suffit pas pour être sélectionné comme chercheur.e ou enseignant.e (cf partie « Préparer l'après-thèse »). A noter que si vous voulez candidater aux postes de l'ESR (Enseignement supérieur et Recherche), les bilans et conseils des organisations professionnelles sont importants à prendre en compte. Par exemple, l'Association Française de Science Politique a montré qu'une thèse courte

[20] http://edeco.upmf-grenoble.fr/candidatures/
[21] http://edshpt.upmf-grenoble.fr/
[22] http://www.obs.ujf-grenoble.fr/ecole_doctorale/procedure-reinscription-doctorat.php

n'aboutissant pas facilement sur une embauche immédiate, les jeunes docteur.es tendent à accumuler des expériences de type ATER ou post-doc. Certains doctorant.e.s préfèrent donc faire une thèse plus longue, mais au cours de laquelle ils.elles publient, réalisent des enseignements, etc. Dans ce contexte, une thèse de cinq ans apparaît alors moins longue que ce que réclament les tutelles administratives, dont les ED (voir Annexe "les recommandations de l'AFSP").

Nous invitons chacun.e à réfléchir à la stratégie la mieux adaptée à son cas et à en discuter avec d'autres (dont son directeur.trice). La durée de la thèse dépend du sujet de thèse (méthode, terrain), des contraintes financières, de la suite que l'on souhaite donner à sa thèse. En revanche, il est important d'anticiper que la finalisation de la thèse et les formalités qui entourent la soutenance prennent toujours plus longtemps que prévu.

Le.la doctorant.e et son directeur.trice de thèse

Qu'attendre de son directeur.trice?

Le.la directeur.trice de thèse est chargé.e d'encadrer le travail du.de la doctorant.e, d'assurer le suivi de l'avancement de ses recherches et de l'aider à mener à bien son projet. La relation qui s'établit est cruciale dans le parcours du.de la doctorant.e, du début à la soutenance et même au-delà. En tant que doctorant.e, vous êtes un chercheur, mais encore en formation : le directeur doit donc non seulement encadrer votre thèse d'un point de vue administratif, mais encore vous accompagner dans votre parcours.

Un.e « bon.ne » directeur.trice de thèse se doit de :

- ✓ Vous rencontrer régulièrement (au minimum tous les six mois) ; la rencontre doit être un espace de discussion, où vous pouvez apporter vos questions ; il est conseillé de lui envoyer un texte écrit qui prépare cette réunion, pour en profiter au mieux ;
- ✓ Vous permettre de définir votre propre démarche de recherche et d'en discuter avec lui.elle.
- ✓ Relire vos travaux, en particulier vos chapitres de thèse et votre thèse.
- ✓ Pour ceux qui souhaitent continuer dans la recherche, la relation avec votre directeur.trice ne s'arrête pas avec votre soutenance. Vous aurez souvent besoin de lettres de recommandation de votre directeur.trice de thèse pour postuler à des post-docs, de son soutien pour trouver un poste.

→NB : Un « fil d'Ariane de la réussite doctorale » a été défini par l'école doctorale SHPT. Il prévoit notamment la constitution d'un comité de thèse, et comporte un certain nombre de conseils pour le.la doctorant.e, que nous reprenons au fil de ce guide. Voir Annexe « Le fil d'Ariane de la réussite doctorale »

Le comité de thèse

Certains doctorant.es ont un comité de thèse. Constitué par votre directeur.trice de thèse, avec votre accord, il doit permettre de réunir plusieurs chercheurs autour de votre projet de thèse. De même qu'avec votre directeur.trice, la rencontre doit être un espace de discussion, centré sur votre sujet et votre projet de thèse. Le rythme des rencontres est à fixer avec votre directeur ; elles ont généralement lieu tous les six mois à tous les ans. La constitution d'un comité de thèse est plus ou moins nécessaire selon les objets traités, la discipline, les méthodes adoptées.

Ce comité peut être constitué dès les premiers mois de thèse, ou au bout de six mois, une fois que votre sujet est plus clairement défini, et que vous avez une idée plus claire des chercheurs qu'il serait pertinent de mobiliser.

→NB : Il est possible de faire financer les déplacements des membres du comité de thèse, à raison d'un nombre limité déplacements par an. (Voir partie « financements »). La demande est à adresser à la direction de Pacte et sera, une fois validée, traitée par le service gestionnaire.

Vous pouvez également avoir une thèse en co-direction, et parfois en co-tutelle. Ces aspects sont à aborder en amont de la thèse avec votre directeur.trice, pour des raisons administratives (des délais importants devant être respectés : voir avec votre ED) mais surtout de fond (équilibre entre contraintes et opportunités associées à cette démarche).

Rencontrer d'autres chercheur.es et doctorant.es

Si la relation avec votre directeur.trice de thèse est fondamentale, la rencontre avec d'autres chercheur.es et doctorant.es ne l'est pas moins. Elle vous permet de multiplier les échanges, de vous confronter à d'autres points de vue, d'autres méthodes, d'autres connaissances. Cherchez à rencontrer des personnes travaillant dans des disciplines, domaines, terrains, méthodes proches des vôtres, mais aussi des personnes plus éloignées qui pourront vous aider à prendre du recul.

Au sein du laboratoire, une bonne manière de rencontrer des collègues est de s'intégrer aux thématiques, groupes et séminaires (cf partie « s'insérer dans un collectif »).

Si votre directeur.trice n'est pas spécialiste de votre sujet de thèse, pensez à contactez des chercheurs spécialisés de votre domaine, qu'ils soient dans votre laboratoire ou ailleurs, et ce dès votre première année de thèse.

Que faire en cas de problème avec son directeur.trice de thèse ?

Règle d'or : parler !

Une bonne relation avec son directeur.trice est un atout, mais elle peut parfois devenir une relation de dépendance qui rend le.la doctorant.e fragile face à certaines situations. Sujet mal déterminé, doctorant.es « dans la nature », absence de relecture… sont des problèmes fréquents, souvent liés à l'encadrement de la thèse.

Lorsque les problèmes surviennent en cours de thèse, il est souvent difficile d'y remédier, mais pas impossible. La règle d'or est d'en parler, non seulement avec d'autres doctorant.es, mais aussi avec des chercheur.es du laboratoire. Si vous ne savez pas à qui vous adresser, prenez contact avec les personnes ressources du laboratoire (cf ci-dessous).

Personnes ressources :
N'hésitez pas à discuter des difficultés que vous rencontrez avec des doctorant.es et des chercheur.es de votre entourage. Vous pouvez vous adresser en particulier à certaines personnes « ressources » du laboratoire :

- ✓ Les chercheur.es de « l'espace doctorants » : Isabelle Guinaudeau et Myriam Houssay-Holzschuch, en particulier en cas de conflit avec le /la directeur.trice de thèse (isabelle.guinaudeau@iepg.fr ; myriam.houssay-holzschuch@ujf-grenoble.fr)
- ✓ Les représentants des doctorant.es dans les différentes structures (cf partie : « l'environnement du doctorant »)

Si la médiation avec le/la directeur.trice de thèse ne peut être effectuée ni au sein du laboratoire, ni au sein de l'école doctorale, vous pouvez vous tourner vers les associations de chercheur.es et de doctorant.es, qui peuvent proposer des solutions de médiation dans les cas de crise. N'hésitez pas à demander conseil aux personnes ressources du laboratoire pour savoir à qui vous pouvez vous adresser.

Quelques problèmes et pistes de solutions…

Voici quelques problèmes qui peuvent survenir pendant la thèse et des solutions possibles :

Votre directeur.trice ne lit pas vos travaux	1) Insistez, continuez à lui envoyer vos travaux. 2) Présentez vos travaux sous forme de communications à des conférences ou des journées d'étude. Envoyez vos textes à d'autres chercheur.es pour relecture (du laboratoire, des personnes rencontrées dans des colloques, des spécialistes du sujet...)
Votre directeur.trice n'accepte pas que votre démarche diffère de la sienne	1) Parlez-en avec lui.elle, explicitez, redéfinissez votre sujet. 2) Parlez-en avec d'autres chercheur.es du laboratoire et ailleurs, communiquez sur votre travail. Cela vous permettra de tester la pertinence de votre démarche et de vos hypothèses ; d'obtenir le soutien d'autres personnes et d'argumenter auprès de votre directeur.trice.
Votre directeur.trice est parti.e du laboratoire et ne vous suit plus	1) Essayez de trouver un nouveau système de collaboration : rencontres régulières à Grenoble ou dans sa nouvelle institution, points par mail fréquents. 2) S'il.elle refuse, s'il.elle n'est pas joignable : parlez-en au sein de votre laboratoire. Demandez à un.e autre chercheur.e s'il.elle est d'accord pour assurer de manière informelle la direction de votre thèse ou au moins pour vous suivre régulièrement.
Votre directeur.trice vous fait trop travailler pour lui.elle (projets de recherche...) et vous n'arrivez plus à travailler sur votre thèse	Dire non fait partie de l'apprentissage du métier de chercheur : 1) Refusez les nouvelles charges de travail, parlez avec lui.elle du fait que cela vous conduit à négliger votre thèse. 2) Rappelez que l'Ecole Doctorale et Pacte encouragent au raccourcissement de la durée des thèses. 3) Vous pouvez proposer le nom d'autres doctorant.es intéressé.es.

Vous écrivez des articles, chapitres... et votre directeur.trice les signe seul.e !	C'est contraire à l'éthique de la recherche, parlez-lui et s'il.elle refuse de vous mettre en co-auteur.e, parlez-en aux personnes ressources et aux directeurs de Pacte.
Votre directeur.trice ne prend pas en charge l'organisation de la soutenance	Voir la rubrique : organiser sa soutenance.
Vous êtes dans une relation de harcèlement moral et/ou sexuel	1) Signalez par écrit le problème aux directeurs du laboratoire ou à un autre membre du laboratoire. 2) Si nécessaire, entamez une procédure en justice (dans ce cas, gardez précieusement toute preuve : mails, courriers, écrits...).

Changer de directeur.trice ?

Changer de directeur.trice est toujours possible en cas de problème grave et si toute tentative de résolution des problèmes a échoué, mais cela reste une opération délicate. Il est conseillé d'en parler à l'un des trois directeurs et directeurs adjoints de Pacte et aux personnes ressources, afin d'envisager une procédure de conciliation avec votre directeur.trice. Faute d'y parvenir, ils pourront vous aider à en changer en sollicitant un.e autre chercheur.e. On ne peut que vous conseiller d'avoir déjà pensé à une personne susceptible de prendre la place de votre directeur.trice et d'en avoir éventuellement parlé avec elle.

Etre visible pour être informé.e

Etre visible en interne

Assurez-vous que vous êtes bien enregistré.e avec la bonne adresse mail (n'hésitez pas à contacter le secrétariat du laboratoire si ce n'est pas le cas) dans :

1. Adum : annuaire de l'Ecole doctorale
2. Labintel : annuaire CNRS des membres du laboratoire ; cet annuaire vous permet de recevoir automatiquement les informations émanant des organismes liés au CNRS (Lettre de l'INSHS, CNRS Hebdo …)
3. L'annuaire de Pacte : vous permet de recevoir toutes les informations émanant de Pacte ou de vos collègues, et de recevoir Pactualités[23] tous les 15 jours.

Il est souhaitable qu'en tant que membre de Pacte vous ayez une adresse du type **@umrpacte.fr.** Pour l'obtenir, envoyer un mail à contact@umrpacte.fr

Dès que vous arrivez, transmettez au service communication[24] un petit texte de présentation (cursus, thématique de recherche, et **une photo**) qui sera affiché dans la rubrique « Vie de l'équipe » sur le site internet de Pacte, et dans la rubrique « mouvements du personnel » de la lettre *Pactualités* ; c'est un excellent moyen de se faire connaître.

Créez votre page personnelle sur le site de Pacte : cf mode d'emploi sur l'intranet de Pacte[25] dont vous pouvez obtenir le mot de passe auprès du service communication ou des secrétariats. Cela vous permet d'apparaître dans la liste des doctorants[26] et d'être visible.

N'oubliez pas **d'insérer une photo** pour sortir de l'anonymat : il y a 200 doctorant.e.s à Pacte !

Vous pouvez également obtenir des cartes de visite qui vous permettent de vous insérer plus facilement, sur votre terrain (certains terrains s'y prêtent bien sûr plus que d'autres...) et/ou parmi les chercheurs.

[23] http://www.pacte-grenoble.fr/blog/categorie/pactualites/
[24] Catherine.morel@umrpacte.fr pour Pacte/Politique & Organisations ; karine.feuillet@umrpacte.fr (remplacée par Naïma.sagna@umrpacte.fr jusqu'au 1er janvier 2014) pour Pacte/Territoires.
[25] http://www.pacte-grenoble.fr/intranet/
[26] http://www.pacte-grenoble.fr/membres/217/doctorante/

Se tenir informé.e

Abonnez-vous aux lettres d'information que vous ne recevrez pas automatiquement :

1. *Info-recherche de l'UPMF* via le fil RSS : http://fr.calameo.com/accounts/994011/rss.xml
2. Info-express de l'UJF [27]
3. La lettre d'OpenEdition (calenda, revue.org, hypotheses.org)[28]

- ✓ Abonnez-vous aux listes de diffusion

4. Geotamtam[29] pour la géographie
5. Critical geographic forum
6. Association de Science Régionale de Langue française[30]
7. Ancmsp : Association nationale des candidats aux métiers de la science politique[31]
8. Polsoc : analyse des politiques sociales[32]
9. AFSP (Association Française de Science Politique), AFS (Association Française de Sociologie),
10. Des réseaux internationaux : ECPR (European Consortium for Political Research), CPERN (Critical Political Economy Research Network) ; les mailing lists de votre discipline dans différents pays (par exemple pour la science politique, Italie : http://www.sisp.it/, Espagne : http://www.aecpa.es/ , Allemagne : https://www.dvpw.de/)
11. Crevilles, Centre de Ressources Electroniques sur les Villes et les Etudes Urbaines
12. BiblioSHS :Portail d'information scientifique des unités CNRS en Sciences humaines et sociales : http://biblioshs.inist.fr/spip.php?rubrique3
13. Informations de l'Inist via le flux RSS : http://www.inist.fr/spip.php?page=backend
14. Hal-SHS, hyper articles en ligne, production de la recherche française en sciences humaines et sociales
15. Etc…

- ✓ Abonnez-vous aux flux RSS des sites qui vous intéressent

Certains sites internet vous offrent la possibilité de vous abonner au flux des nouveautés. Ainsi, vous êtes informé des mises à jour faites sur ce site sans avoir à le consulter régulièrement.
Pour savoir si le site qui vous intéresse vous propose ce service, cherchez la mention « flux RSS » ou l'icône suivant : .
Il suffit de cliquer sur cet icône et on vous propose de vous abonner soit via un marque-page dynamique, soit avec une autre application.

Si vous choisissez le marque-page dynamique, vous n'avez plus ensuite qu'à survoler le marque-page et vous avez la liste des nouveautés.

[27] info-express@ujf-grenoble.fr
[28] http://www.revues.org/?page=lettre
[29] https://sympa.unil.ch/wws/subscribe/geotamtam
[30] http://www.asrdlf.org/
[31] http://ancmsp.com/charte-mailing-list
[32] http://www.afs-socio.fr/node/323

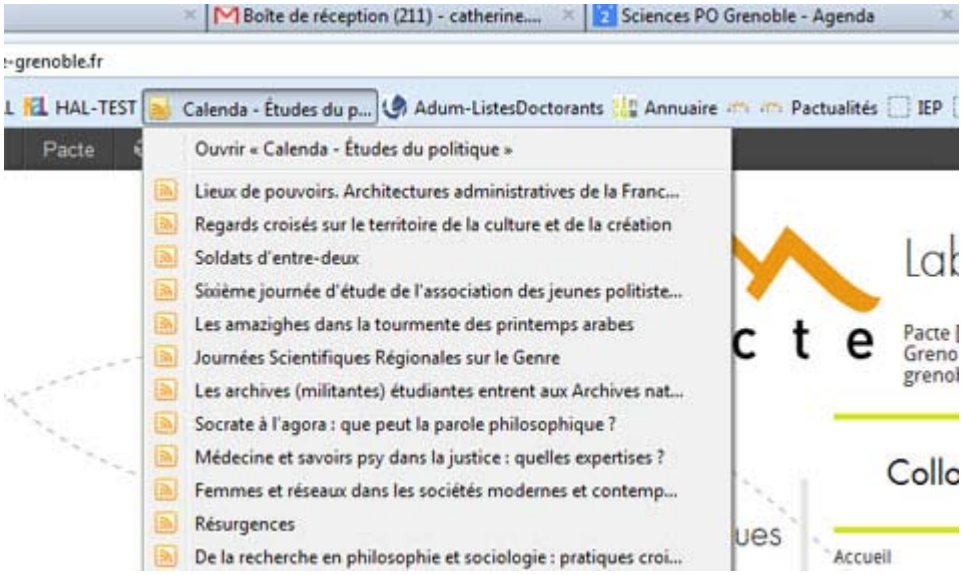
Boîte de réception (211) - catherine....
Sciences PO Grenoble - Agenda
grenoble.fr
HAL-TEST
Calenda - Études du p...
Adum-ListesDoctorants
Annuaire
Pactualités
IEP
Pacte
Ouvrir « Calenda - Études du politique »
Lieux de pouvoirs. Architectures administratives de la Franc...
Regards croisés sur le territoire de la culture et de la création
Soldats d'entre-deux
Sixième journée d'étude de l'association des jeunes politiste...
Les amazighes dans la tourmente des printemps arabes
Journées Scientifiques Régionales sur le Genre
Les archives (militantes) étudiantes entrent aux Archives nat...
Socrate à l'agora : que peut la parole philosophique ?
Médecine et savoirs psy dans la justice : quelles expertises ?
Femmes et réseaux dans les sociétés modernes et contemp...
Résurgences
De la recherche en philosophie et sociologie : pratiques croi...
Accueil

Valoriser ses recherches

- ✓ Signaler / déposer ses publications dans HAL-SHS : http://halshs.archives-ouvertes.fr/

« L'archive ouverte HAL-SHS (Sciences de l'Homme et de la Société), est destinée au dépôt et à la diffusion d'articles scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, dans toutes les disciplines des sciences humaines et de la société. »

Tous les membres de Pacte **sont tenus de** signaler leurs publications sur HAL-SHS (signaler = notice bibliographique seule) sans oublier que le dépôt du texte intégral permet une beaucoup plus grande visibilité (déposer = dépôt du texte intégral).

Voir les informations et les tutoriels sur l'intranet de Pacte (mise à jour octobre 2013), rubrique Publications[33]. . Voir aussi la rubrique « Hal-SHS » de *Pactualités* : http://www.pacte-grenoble.fr/blog/categorie/pactualites/hal-shs-pactualites/.

[33] http://www.pacte-grenoble.fr/intranet/publications/

- ✓ Les dispositions propres au dépôt des thèses sur support électronique

Depuis le 1er janvier 2011, les doctorant.e.s de l'Université de Grenoble sont tenus de déposer leurs thèses au format électronique sur ADUM. Cette procédure obligatoire a pour objectif d'assurer une meilleure visibilité aux thèses soutenues à l'Université de Grenoble, et donc de valoriser les travaux de recherche des docteurs. Lire la suite sur le site de l'Ecole doctorale[34], voir aussi le site de l'UJF[35].

Et pour en savoir plus, allez sur votre espace personnel sur ADUM.

Sous réserve de votre accord, votre thèse est alors diffusée sur Internet via la plate-forme TEL/HAL, sans que vous ayez à vous en préoccuper. Par contre, si vous ne voyez rien venir, et que vous êtes pressé, n'hésitez pas à déposer vous-même votre thèse sur TEL. Plus tard, quand votre établissement de soutenance aura déposé à son tour votre thèse, les deux notices pourront être « fusionnées ».

Voir la liste des thèses de Pacte déposées sur TEL/HAL36 : notez que certaines sont estampillées « star » : c'est celles qui ont été déposées par l'établissement de soutenance, le logo star attestant leur caractère officiel (version de la thèse qui a donné lieu à la délivrance du diplôme).

- ✓ Informez le service communication de vos activités :
  - o Les thématiques et les groupes de recherche dont vous faites partie
  - o Les prix que vous recevez
  - o Les ouvrages que vous publiez
  - o Les numéro spéciaux de revue dont vous êtes éditeur
  - o Votre soutenance de thèse

→toutes ces informations ont leur place sur le site internet de Pacte, et certaines peuvent être mise en valeur sur votre page personnelle (colonne de droite).

Pour tout savoir sur l'enregistrement et la valorisation des thèses, référez-vous au Guide du doctorant 2013[37], document très complet établi par l'ABES : Agence bibliographique de l'Enseignement supérieur.

[34]http://doctorat.grenoble-univ.fr/jsp/fiche_actualite.jsp?CODE=1294913248578&LANGUE=0&RH=GUCED
[35] http://sicd1.ujf-grenoble.fr/Theses,18
[36]http://tel.archives-ouvertes.fr/PACTE-THESE/fr/
[37]http://www.abes.fr/Media/Fichiers/Theses-Fichiers/theses.fr/Guide-du-doctorant-2013-pdf

Les ressources documentaires

Le Service Interétablissements de Coopération Documentaire (SICD2[38]) coordonne et anime le réseau des bibliothèques associées des universités Pierre-Mendès-France (U2) et Stendhal (U3). Le SICD1[39] coordonne et anime les bibliothèques de l'Université Joseph Fourier et de l'INP. Leurs fonds donnent accès à des ouvrages et revues au format papier et électronique.
Il est possible d'interroger le catalogue collectif des bibliothèques grenobloises via SURGIR (http://surgir.grenet.fr) et celui des BU françaises et établissements d'enseignement supérieur via Sudoc.

La bibliothèque Droits Lettres

La bibliothèque Droit Lettres, située sur le campus universitaire, donne accès à de nombreux ouvrages en sciences sociales, sciences humaines, économie et gestion, langues et littératures et droit.

- ✓ le catalogue Odyssée[40] permet d'interroger son fonds documentaire (et l'ensemble du réseau des bibliothèques des universités UPMF et Stendhal) et
- ✓ la page des ressources numériques du SIC2D[41] permet d'avoir accès aux collections numériques, dont Cairn, Factiva, Persée, Revues.org, Jstor, ScholarVox, etc.

→ Les collections numériques sont accessibles à distance grâce à l'accès nomade via le client VPN. La possibilité de se connecter à ces collections via VPN depuis la partie UJF de la Cité des Territoires est en cours de mise en place.
→ Tout.e doctorant.e inscrit à l'université de Grenoble peut avoir accès à ce fonds en validant sa carte de lecteur à l'accueil de la bibliothèque.
→ Les prêts entre bibliothèques sont possibles en contactant directement Bernadette Dolci (peb@upmf-grenoble.fr) ou bien en se rendant sur place.
→ Il est également possible de demander la numérisation à distance de documents (à condition qu'ils ne soient pas déjà numérisés et qu'ils soient libres de droit).
→ La bibliothèque propose des formations qui sont inscrites dans l'offre de formations à destination des doctorant.e.s (ateliers thématiques Zotero, etc.). Ces formations sont, la plupart du temps, très utiles et très pratiques, surtout en début de thèse.

[38] http://bibliotheques.upmf-grenoble.fr/
[39] http://sicd1.ujf-grenoble.fr/
[40] http://penelope.upmf-grenoble.fr/cgi-bin/abnetclop/O7133/IDc2eff0f9?ACC=101
[41] http://sicd1.ujf-grenoble.fr/-Toutes-les-bibliotheques-236-?lang=fr

La bibliothèque des Sciences et le réseau des bibliothèques UJF-GINP

D'autres bibliothèques sont également accessibles : celle de l'IUG, qui possède un fonds sur les villes (nouveautés et catalogue en ligne sur http://iug.superdoc.com) ; celle de l'IGA, dont les collections de géographie et environnement (en particulier sur la thématique montagne) sont référencées dans Surgir, et celles du SICD1 (BU Sciences, sur le campus), en sciences dures. L'ensemble des bibliothèques peut être localisé sur cette page[42]. Le fonds peut être interrogé par le catalogue RUGBIS. Il permet un accès à des ressources numériques et papier, sur place et à distance.

La bibliothèque de l'IEP

La bibliothèque de l'IEP, située au premier étage de l'IEP, est accessible aux doctorant.e.s de l'école doctorale SHPT après validation de leur carte d'étudiant.e au bureau des lecteurs de la bibliothèque de l'IEP. Attention, précisez bien au bureau lecteur que vous êtes doctorant.e à Pacte : ceci vous donne le droit à un temps d'emprunt long (un mois pour les ouvrages).

- ✓ Le catalogue Koha permet d'interroger son fonds documentaire
- ✓ Les ressources numériques sont disponibles via la page des ressources numériques du site de l'IEP.

Il est possible d'emprunter ouvrages, manuels et périodiques sur place.

Pour toute demande, adresser aux services compétents : Lecteurs, Aurélie FICHOT et Collections, Élisabeth GAUTHIER. En cas de question plus générale, contacter Marc SABIN, directeur du centre de documentation (marc.sabin@iepg.fr).

Le Centre de ressources Politique & Organisations, site IEP

Le fonds documentaire du centre de ressources est situé au 1er étage de l'IEP, bureau 125. À l'origine spécialisé sur l'aménagement du territoire, il s'est ensuite élargi pour couvrir également les politiques publiques et au développement local.

- ✓ le catalogue Koha permet d'interroger son fonds documentaire, intégré à celui de l'IEP.
- ✓ le catalogue des revues électroniques du SICD2 accessible par l'accès nomade via le client VPN ou directement depuis tous les postes UPMF et Stendhal
- ✓ Biblio SHS permet l'accès aux collections numériques de revues SHS de Science direct (Elsevier), JSTOR, Erudit, Cairn, Muse, soit près de 7 000 revues en texte intégral ainsi qu'à de vastes bases de données bibliographiques, via la page Documentation de l'intranet de Pacte (accès intranet à demander auprès de Catherine Morel : catherine.morel@umrpacte.fr).

[42] http://sicd1.ujf-grenoble.fr/-Toutes-les-bibliotheques-236-?lang=fr

Pour les emprunts (ouvrages, périodiques), s'adresser à Céline Gaufreteau (1er étage de l'IEP, bureau 125). Pour les commandes d'ouvrages et les abonnements à des périodiques scientifiques non recensés dans le fonds existant, s'adresser également à C. Gaufreteau (Celine.gaufreteau@iepg.fr).

Le Centre de documentation d'EDDEN : économie de l'énergie et du climat

Le catalogue de la bibliothèque est consultable en ligne sur internet à cette adresse : http://lepii.centredoc.fr/opac/ et le centre de documentation est ouvert sur rendez-vous auprès de Danièle Revel (04 56 52 85 81 daniele.revel@upmf-grenoble.fr) au Bateg, 2e étage, bureau 201 (Domaine universitaire, 1221 rue des Résidences, 38400 Saint-Martin-d'Hères).

D'autres centres de ressources

Certains ouvrages peuvent être indisponibles ou déjà empruntés dans ces fonds. N'hésitez donc pas à profiter des ressources documentaires dans d'autres villes, car vous pouvez y avoir droit gratuitement pendant toute la durée de votre thèse.

- ✓ La Bibliothèque Interuniversitaire de Diderot à Lyon (face à l'ENS)[43]
- ✓ La BU de l'IEP de Paris[44].

Outre l'accès aux fonds matériels, vous pouvez également mobiliser leurs propres bouquets de revues électroniques, qui ne sont pas toujours les mêmes que ceux des fonds de Grenoble.

Pour certain.es doctorant.es, il est vivement recommandé de répertorier rapidement les lectures (et éventuellement notes de lecture) dans des logiciels de gestion bibliographique (Zotero, Mendeley ou d'autres logiciels en libre-accès aussi performants que les logiciels sous licence), auxquels vous pouvez être formés dans les BU et à travers les ED. Cela vous permettra de gagner du temps à la fin de la thèse et lors de la rédaction de communications et d'articles ; d'échanger avec d'autres chercheur.es, d'identifier des auteurs clés et des articles connexes.

[43] http://www.bibliotheque-diderot.fr/
[44] http://www.sciencespo.fr/bibliotheque/fr/pratique/conditions-acces

Se former pendant la thèse

L'obligation de formation

Durant sa thèse, le.la doctorant.e est tenu.e de valider 36 crédits de formation. Néanmoins, il convient de rappeler que les textes juridiques prévoient que seule la soutenance d'une thèse est nécessaire à l'obtention d'un diplôme de doctorat. Il s'agit dès lors plus d'une incitation à se former et à diversifier ses centres de préoccupation pendant la thèse. Valider 36 crédits est en outre assez facile dans la mesure où de nombreuses voies permettent de le faire (participations aux activités du laboratoire, aux écoles d'été...)

Pensez à bien notifier vos diverses activités à l'ED dont vous dépendez : elles peuvent valider des crédits ! Renseignez-vous au préalable sur les conditions de validation de ces crédits et sur les attestations à fournir. Vous n'aurez ainsi pas à vous en préoccuper au moment de la soutenance.

Voici un tableau récapitulatif :
→NB : La validation des crédits est sur le point d'être réformée, ce tableau est donc simplement indicatif.

		CREDITS
Modules de formation théorique (proposés par le collège et l'ED)	12 h	4
IN DOC		6
EXPLORA'DOC		6
CO-TUTELLE		6
STAGES TRE CIES		6
Monitorat	62h de cours/par an	5 par an
Entrepreneuriat		4
Doctoriales 2009		3
Stage en milieu professionnel	Avec convention, 1 crédit par mois de stage jusqu'à concurrence de 3 mois	1 à 4
Convention CIFRE		6
Initiation à la rédaction et présentation de poster scientifique		2
Séminaire d'avancement des travaux de thèse	Une présentation durant la 2ème année de la thèse	1

Participation à un Contrat de recherche	Validation par le laboratoire	1 à 4
Vacations	Par année : Mini : 20h 40h Maxi : 60h	2 4 5
Agrégé Certifié en activité	Lève l'obligation de valider des crédits professionnalisants	18
Intervention dans un colloque national ou international représentatif	Trois interventions par personne peuvent être créditées par an. (sur présentation d'une attestation des organisateurs contresignée par le directeur de thèse)	2
Publication (revues à comité de lecture représentative)		4
Organisation d'une journée des doctorants		3
Organisation et/ou participation à une conférence ED ou Labo.		1 à 3
Stage dans un laboratoire étranger	1 à 3 mois	1 à 7
Salarié à temps plein	Lève l'obligation de valider des crédits professionnalisants	18
Pour les cotutelles : Modules théoriques dispensés par l'université partenaire	Pour 12 h	4

Où/ sur quoi se former ?

Le.la nouveau.velle doctorant.e est vivement encouragé à suivre les formations consacrées à la recherche documentaire. Ces formations sont dispensées par les services de documentation.

Les ED quant à elles, dispensent des modules de formation qu'elles structurent souvent en trois catégories:

- ✓ Formations spécialisées
- ✓ Formations à l'insertion professionnelle
- ✓ Formations transversales

Le catalogue intégral des formations est disponible sur le lien suivant : http://doctorat.grenoble-univ.fr/jsp/fiche_pagelibre.jsp?CODE=02177687&LANGUE=0

Pensez à vérifier que vous êtes bien sur les listes de diffusion de votre ED : cela vous permettra

d'obtenir au fur et à mesure des précisions sur les formations proposées.

Le.la doctorant.e doit s'inscrire à la formation qu'il.elle souhaite suivre via son espace personnel sur le site du Collège Doctoral : http://doctorat.grenoble-univ.fr/login

Une fois sa candidature validée, il.elle est tenue de suivre toutes les séances de la formation.

Le groupe Ariane

Le groupe « Ariane » est constitué de 6 ingénieurs, Stéphanie ABRIAL, Isabelle ANDRE-POYAUD, Sandrine ASTOR, Anne-Marie BENOIT, Nicolas ROBINET et Annie-Claude SALOMON, formés à des méthodes utilisées en sciences humaines et sociales.

Les membres de ce groupe peuvent apporter aux doctorants de Pacte des conseils sur les méthodes dans les domaines suivants :

- ✓ Environnement juridique et déontologique des enquêtes
- ✓ Conception et production d'enquêtes qualitatives
- ✓ Conception et production d'enquêtes quantitatives
- ✓ Conception et réalisation de bases de données ou de corpus
- ✓ Analyse de corpus (de contenu, lexicale…)
- ✓ Analyse statistique de données quantitatives
- ✓ Analyse de données à référence spatiale
- ✓

Les logiciels spécifiques utilisés par le groupe ARIANE sont les suivants :

- ✓ Analyse de corpus : *NVivo, Atlas.ti*
- ✓ Analyse statistique de données quantitatives : *SPSS, SPAD*
- ✓ Système d'information géographique : *MapInfo, Arcgis, Qgis*
- ✓ Cartographie automatique et dessin assisté par ordinateur : *Philcarto, Adobe Illustrator*
- ✓ Montage d'enquête par questionnaire en CATI (tel), CAPI (face à face), CAWI (internet) : *Sphinx, Converso*
- ✓ Système de gestion de base de données : *ACCESS*

Il est possible de mettre en place des formations groupées sur certains logiciels, si elles n'existent pas dans l'offre proposée par l'école doctorale.

Pour contacter Ariane, vous pouvez envoyer un mail précisant votre demande de soutien méthodologique à l'adresse suivante : ariane@iep-grenoble.fr. La demande sera prise en charge par le(s) membre(s) le(s) plus compétent(s) sur la question **selon leur disponibilité**.
La conception d'un terrain d'étude, la mise au point d'un protocole de collecte et d'exploitation de données, l'analyse de données ou corpus sont des opérations à anticiper. N'attendez pas d'avoir collecté vos matériaux pour vous demander comment les traiter !

Votre thèse et le respect de la loi Informatique et libertés :
Dans le cadre de votre thèse, vous serez sûrement amené(e) à collecter des données personnelles, peut-être amené à travailler sur des populations fragiles, vulnérables (par exemple : mineurs, handicapés, (très) âgées, malades, personnes maitrisant mal la langue utilisée pour collecter de l'information…). Il est important de savoir que :
Tout fichier informatique ou fichier papier contenant des données à caractère personnel (voir définition ci-dessous) doit faire l'objet d'une déclaration à la CNIL et d'une autorisation de celle-ci pour sa mise en œuvre. Le non-respect de cette obligation légale engage la responsabilité du directeur d'unité et/ou du directeur d'établissement.

Les **données à caractère personnel** recouvrent toute information permettant d'identifier des personnes physiques directement (nom, prénom, numéro INSEE, vidéo, photo, adresse mail nominative…) ou indirectement (adresse postale, adresse IP, téléphone, croisement d'informations comme : lieu de résidence, profession, sexe et âge…).

La collecte de **données sensibles** est interdite sauf accord exprès de la CNIL. Sont considérées comme données sensibles les données à caractère personnel qui font apparaître, directement ou indirectement, les origines raciales ou ethniques, les opinions politiques, philosophiques ou religieuses ou l'appartenance syndicale des personnes, ou qui sont relatives à la santé ou à la vie sexuelle de celle-ci.

La collecte de données à caractère personnel ne doit pas être excessive. Elle doit se faire dans la transparence et en adéquation avec les objectifs de la recherche.
Les personnes vulnérables ne peuvent être interrogées sans leur consentement libre et éclairé par rapport aux objectifs de traitement (collecte, analyse,…). Pour une recherche sur les mineurs, il convient d'obtenir un consentement écrit des parents, mais aussi d'informer les mineurs des objectifs de la recherche dans un langage compréhensible et adapté à leur âge.

Pour vos déclarations, vous devez remplir un formulaire CNIL disponible auprès des relais CIL (correspondant informatique et libertés) et leur envoyer. Les correspondants informatique et libertés se chargent de transmettre les dossiers à la CNIL pour leur instruction.

Les relais CIL des établissements sont vos contacts privilégiés :

- ✓ Sciences Po Grenoble : Frédérique TEINTURIER et Marc SABIN, contact-relaiscil@iepg.fr
- ✓ CNRS : Marie DAVID, marie.david@dr11.cnrs.fr
- ✓ UJF : Muriel GOUROUNIAN, Bernard MARTINET et Liliane MESSINA-RAVANAT, relaiscil@ujf-grenoble.fr

Selon la nature des données à collecter et/ou à traiter, les délais de réponse de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) varient de 1 à 8 mois.

Les écoles d'été en méthodologie

Les écoles d'été peuvent également compléter la formation du.de la doctorant.e. Elles offrent une formation qualitative et quantitative en sciences sociales. C'est le.la doctorant.e qui est chargé.e de monter son dossier d'inscription et de solliciter une subvention. Les principales écoles de méthodes sont les suivantes :

- ✓ Quantillile : http://quantilille.free.fr/index.htm
- ✓ Quantitative Methods in Social Science : http://www.ccsr.ac.uk/qmss/summer/
- ✓ L'ECPR Summer School : http://www.ecpr.eu/events/eventdetails.aspx?EventID=16
- ✓ Essex Summer School : http://www.essex.ac.uk/summerschool/
- ✓ ICPSR Summer Program : http://www.icpsr.umich.edu/icpsrweb/sumprog/index.jsp
- ✓ Swiss Summer Shool : http://www.unige.ch/ses/sococ/ss/
- ✓ Gesis Spring Seminar, Cologne: http://www.gesis.org/en/events/springseminar/ (financements possibles par l'Eurolab)

Pour monter votre dossier de financement, nous vous invitons à consulter la partie « financements ». Sachez que les demandes groupés (4 à 5 doctorant.es par exemple) sont valorisées par le laboratoire, d'autant plus qu'elles permettent de réduire les coûts (chambre d'hôtel, billets d'avions, négociation de tarifs de groupe auprès des organisateurs de l'école). N'hésitez pas à contacter le groupe CHOCOLAT qui pourra vous faire profiter de son expérience et vous donner les dossiers constitués les années précédentes.

S'insérer dans la vie du laboratoire : l'intérêt du collectif

L'insertion des doctorant.es dans un collectif est d'autant plus vitale que la thèse est un travail solitaire par excellence. Le.la doctorant.e peut ainsi avoir l'impression de ne pas avancer, d'avoir un questionnement qui n'intéresse que lui.elle. La discussion avec ses pairs permet de prendre du recul sur son objet ou son terrain ; elle permet d'avoir des discussions sereines, éventuellement d'ouvrir certains points. Il est donc fondamental de s'insérer dans un collectif, quel qu'il soit – laboratoire, groupe de recherche, groupe de doctorant.es, etc.

Pour les doctorant.e.s qui en ont la possibilité, l'idéal est de participer à la vie du laboratoire, en assistant à des séminaires, groupes de recherches, ateliers de doctorant.es, ou encore en venant travailler au laboratoire. Il ne faut pas hésiter à solliciter tout le monde (chercheur.es, doctorant.es et personnel administratif), montrer sa présence dans les réunions et séminaires... En cas de problème ou à l'inverse si vous voulez porter un projet, le laboratoire peut vous fournir un appui, dans la mesure de ses moyens (cf. parties « financement » et « relation au directeur.trice de thèse »…).

Pourquoi participer à des groupes et/ou thématiques de recherches ?

- ✓ Pour rencontrer des chercheur.es et doctorant.es avec des recherches proches ;
- ✓ Pour pouvoir échanger sur son projet de thèse et sur les recherches des autres ;
- ✓ Pour être au courant des projets (séminaires, conférences, etc.) qui se préparent et pouvoir participer à leur organisation ;
- ✓ Pour être visible au sein du laboratoire, et au-delà (voir partie « se tenir informé » et « se professionaliser »).

Les espaces de travail commun

Au sein de chaque département, il existe des salles de travail pour les doctorant.es :

A Science-Po, il existe la « salle des doctorants ». Elle est accessible à tous ; si elle est fermée, demander le code à Valérie Baudet (son bureau est juste à côté). Pour avoir accès à une session sur les ordinateurs, il faut demander au « comptoir informatique », au rez-de-chaussée. Cela vous ouvre également droit à des impressions, ainsi qu'à du prêt de matériel (appareil photo, ordinateur, dictaphone...).

→NB : Les anciens élèves de l'IEP doivent également demander de nouveaux codes.

Pour un hébergement à Pacte/Territoires, vous devez adresser, via votre directeur de thèse, une demande au sein du Directeur du laboratoire.
Les bureaux sont attribués et répertoriés, dès que l'accord de la direction a été donné, et cela se passe au sein d'une commission.

La priorité pour l'attribution d'un bureau reste la suivante :

- ✓ les doctorants financés (via contrats doctoraux Utés ou Région) ;
- ✓ les doctorants financés (autres que CD) tels que Cifre .. ou autre organisme ;
- ✓ les doctorants non financés.

Pour les doctorants -de passage- même démarche
Aviser la direction de Pacte/T via l'enseignant encadrant, afin de voir si il y a de la place et trouver une solution.

En plus d'être un lieu de travail, ces espaces sont l'occasion de rencontrer d'autres doctorant.e., jeunes docteur.e.s ou enseignant.e.s chercheur.e confirmé.es.

Notez aussi, pour Territoires, l'existence d'une cuisine commune (qui va d'ailleurs être aggrandie), au troisième étage toujours ; vous pourrez y rencontrer d'autres doctorant.e.s lors des pauses.

Les groupes ciblant un public doctorant.es (mais pas que)

Ces groupes sont l'occasion de découvrir collectivement de nouveaux textes, de s'entraîner à discuter des papiers.
Actuellement, quatre groupes existent, ciblant plus spécifiquement un public doctorant.es :

- ✓ **CHOCOLAT « Critères, Hypothèses et Outils pour COmparer les Acteurs et les Terrains »**

Le groupe CHOCOLAT se réunit tous les mois, pour discuter des méthodes de recherche. Un chercheur est invité à venir présenter ses méthodes et à en débattre avec les doctorant.es. Le thème est convenu à l'avance ; il peut porter sur la méthode utilisée par le chercheur dans sa thèse (la socio-histoire, la sociologie des élites…), sur un point plus précis (les enjeux de normativité, négocier l'accès à des terrains difficiles…) ou encore sur des questions plus générales (choisir entre quanti et quali, faire sa thèse en trois ans…).

Ce séminaire est ouvert à tous les doctorant.es ; si vous souhaitez voir aborder une méthode ou un point de méthode particulier, n'hésitez pas à proposer une séance à ce sujet.

Contact : Clara EGGER, Julie FONDRIEST, Kevin BROOKES.

- ✓ **MéthéoGéo**

Méthéogéo (Méthode Théorie de la Géographie) est un séminaire annuel organisé par les doctorant.es Pacte/Territoires, dans un cadre agréable et propice à la réflexion collective (Le Pradel en Ardèche) autour de personnalités des sciences sociales. Au fil des ans, Méthéogéo a reçu et débattu avec Messieurs Raffestin, Debarbieux, Lussault, Di Méo, Stock, Viard et Latour. L'objectif est de favoriser les échanges entre les participants dans un cadre convivial. Cette année, les doctorant.es ont discuté les travaux de M. Raffestin, ce qui a impliqué un travail individuel de lecture des travaux de notre invité, puis un travail par binôme thématique pour proposer des pistes de réflexion.

Ce séminaire est ouvert à tous les doctorant.es, qu'ils soient inscrits à Territoires ou à PO.

Contact : Lauranne JACOB, Yoann MORIN

- ✓ **Atelier Regards Croisés**

L'atelier est un lieu ouvert à tous les doctorant.es, quelque soit leur parcours ou leur année de thèse. Le but de l'atelier est d'échanger sur nos manières d'aborder un même thème, fixé à l'avance. Chacun prépare à l'avance et livre ses réflexions et questions au groupe. Un compte-rendu est rédigé à l'issue, destiné aux seuls participants de l'atelier.

Les thèmes abordés ont été, par exemple : le concept « innovation » ; la manière d'utiliser un texte (les coquilles St Jacques de Callon) ; ce que disent les medias sur notre sujet de thèse ; la manière de construire et déconstruire les catégories.
Contact : Eva SIMON & Manon PESLE

- ✓ **Atelier de Discussion Scientifique (ADS)**

L'activité de l'ADS consiste à **impliquer les membres du laboratoire** (chercheurs, enseignants-chercheurs, doctorants…) afin de proposer des séances de discussion collective autour des travaux qu'ils mènent, des questions qui les préoccupent, ou des textes qui leur posent problème.

Les séances se structurent autour de la **lecture collective de travaux en cours** (chapitre de thèse, communication, projets de publication…), ou de **débats sur des thèmes** soumis par l'un des membres du laboratoire Pacte. Les thématiques, objets et travaux en construction sont privilégiés, tout comme les pistes de recherche incertaines ou en cours d'exploration. Chacun peut d'ailleurs apporter ses propositions et sa contribution, en fonction de ce qu'il perçoit des manques et des besoins au sein du laboratoire, et de ses disponibilités.

L'ADS se veut **un lieu animé collectivement**, qui accepte sans exception toutes les propositions de textes, séances, thèmes, ou invités qui lui sont adressées. Les doctorants et les chercheurs sont invités à investir ce lieu et ces temps de débat**,** afin de rendre possible une pratique collective du travail de production de la recherche, par la « mutualisation » en actes des apports des uns et des autres.

Coordinateurs : Jessica SAINTY et Antoine FAURE

Les séminaires du laboratoire

- ✓ **A Pacte Territoires**

Le département Territoires organise tous les jeudis de 13h30 à 15h30 un séminaire autour d'un thème. Il peut s'agir de :

- o la présentation des travaux de recherche d'un personnel enseignant invité ; ou bien d'un.e nouvel.le entrant.e ;
- o la présentation, seul ou à plusieurs de travaux de recherche autour de l'invitation d'un chercheur (étranger ou non) spécialisé dans une discipline ;
- o un débat sur un livre écrit ou co-écrit par un.e chercheur.e résident.e
- o autres...

La liste des séminaires est diffusée par le secrétariat à tous personnels de Pacte/Territoires. Et bonus : le café est offert par le laboratoire dès 13h00.

- ✓ **A Pacte PO**

Le département Politique & Organisations organise également un grand nombre de séminaire, souvent rattachés aux grandes thématiques de recherche. Ces séminaires ont lieu en priorité le jeudi après-midi, mais peuvent parfois aussi se tenir les autres jours.

Les grandes thématiques de recherche et leurs groupes

Les grandes thématiques de recherche regroupent, au sein du laboratoire, les chercheur.es et doctorant.es qui travaillent sur des thématiques proches. Chaque doctorant.e est invité.e à s'inscrire dans une ou plusieurs grande(s) thématique(s) de recherche. Pour cela, contactez le responsable de la ou les thématiques qui vous intéressent et indiquez sur votre page personnelle vos thématiques de rattachement.

Les dix thématiques :

- ✓ Organisations & Marchés
- ✓ Grandes enquêtes sociales & politiques
- ✓ Action publique, Opinions & Représentations
- ✓ International & Europe
- ✓ Questions sociales & Inégalités – Politiques, publics et territoires
- ✓ Transition, énergie, environnement
- ✓ Action collective, planification territoriale et projets urbains
- ✓ Risques, environnement et société
- ✓ Sciences territoriales : théorie et pratiques
- ✓ Frontières, Altérité, Marges, Mondialisation

Plus d'informations sur : http://www.pacte-grenoble.fr/thematiques/

La plupart des thématiques regroupent un ou plusieurs groupes de chercheurs qui travaillent sur des sujets plus spécifiques. Ces groupes sont listés sur la page des thématiques. Si certains d'entre eux correspondent à votre sujet de thèse, n'hésitez pas à vous y rattacher ! Contactez le responsable ou regardez sur Pactualités et sur le site de Pacte la date des prochaines réunions (cf partie « se tenir informé »).

Comment s'insérer quand on n'habite pas Grenoble ?

Vous faites votre thèse dans un lieu éloigné de Grenoble ? La nécessité de s'insérer dans un collectif n'en est que plus vitale. Plusieurs solutions existent, en fonction de la situation de chacun.e :

- ✓ *Venir ponctuellement à Grenoble.* La plupart des groupes de recherches se réunissent tous les mois ; il est donc possible d'y venir régulièrement même si vous n'habitez pas Grenoble. Essayez de profiter de votre venue sur un maximum de plans : rencontre du directeur de thèse, séminaires, rencontre individuelle avec d'autres chercheurs, formalités administratives, etc.
- ✓ *Maintenir un contact par mèl*, avec les personnes que vous avez rencontrées, et s'inscrire aux mailings-listes existantes (chaque groupe de recherche a en général une mailing-liste).
- ✓ *S'insérer dans des groupes de recherches là où vous êtes*. Dans toutes les villes universitaires, il existe des groupes de chercheurs qui peuvent être ouverts à des doctorant.es issus d'autres laboratoires que le leur. Vous pouvez vous inscrire sur les mailing-lists des laboratoires de votre ville de résidence afin d'être informé.e des séminaires ou journées d'études pouvant vous intéresser ; dans la plupart des cas, ces derniers sont totalement ouverts aux chercheurs extérieurs (par exemple le laboratoire Triangle à Lyon : écrire à Pascal Allais).
- ✓ *Présenter vos travaux en colloques.* Dès la première année, cela vous permet de rencontrer des chercheurs spécialisés dans votre domaine, et de ne pas rester isolés. Si le colloque se passe dans une ville autre que votre lieu de résidence, il existe des possibilités de financements (cf partie « financer ses déplacements »).
- ✓ *Vous organiser entre doctorant.es de Pacte ?* Dans certaines villes (dont Paris et Lyon), les doctorant.es de Pacte sont nombreux… Et pour l'instant, ils ne se sont pas formellement regroupé.e.s. Vous pouvez par exemple envisager un espace de co-working dans votre commune de résidence.

Préparer sa soutenance

L'organisation de la soutenance dans ces aspects administratifs est pris en charge par votre ED de rattachement.

- ✓ Pour l'ED Sciences Economiques, la marche à suivre est indiquée ici : http://edeco.upmf-grenoble.fr/soutenances/
- ✓ Pour l'ED SHPT, la marche à suivre est indiquée là : http://edshpt.upmf-grenoble.fr/ (Onglet – « soutenance modalités »
- ✓ Pour l'ED TUE, c'est par là : http://www.obs.ujf-grenoble.fr/ecole_doctorale/soutenance-doctorant.php

A garder à l'esprit avant de soutenir la thèse

1. La thèse doit être envoyée aux rapporteurs suffisamment tôt (le délai habituel est : **six à huit semaines avant la soutenance**). Bien prévoir son calendrier pour la rédaction de fin de thèse.
2. Pour pouvoir soutenir il faut avoir suivi au préalable un nombre suffisant de formations au sein de l'ED[45]. Quelques semaines avant la soutenance, penser à vérifier auprès du secrétariat de l'ED que les crédits de formation sont bien validés.
3. Pour organiser la soutenance (membres du jury, date et horaires, règles formelles et informelles…) ne pas hésiter à dialoguer le plus possible avec le directeur de thèse. Le directeur a souvent tendance à oublier que ses doctorants ne sont pas aussi habitués que lui aux soutenances… Ne pas hésitez à le solliciter et à poser des questions précises, car c'est le directeur qui connaît les formalités et les règles implicites (on ne sollicite pas directement les chercheurs pour qu'ils soient membres du jury par exemple : c'est le directeur de thèse seul qui soit s'en charger).

Comment le laboratoire peut-il vous aider ?

La marche à suivre est la même pour les deux départements, seuls les interlocuteurs diffèrent.

1. Lorsque la thèse est finalisée, et en accord avec le directeur de thèse, il faudra l'adresser aux rapporteurs, voici la procédure à suivre :

✓ L'IGA a un imprimeur qui est situé juste derrière le bâtiment.
Prendre contact avec cet imprimeur, : Gérard DOS SANTOS <vigny-repro@wanadoo.fr>
voir avec lui combien représente le coût de reproduction de votre thèse en X exemplaires.

✓ A l'IEPG, la COREP est un imprimeur qui se trouve à l'arrêt « Bibliothèques Universitaires » du tram B. Demander un devis.

[45] Au moment de la rédaction de ce guide, la règle était d'avoir validé 36 crédits sur toute la durée de la thèse.

Si vous n'êtes pas sur Grenoble, vous pouvez choisir un imprimeur sur place, mais vous devrez contacter les gestionnaires (Madame Gwenaelle Clément à Territoires (gwenaelle.clement @umrpacte.fr) et Madame Elisabeth Blanc (elisabeth.blanc@umrpacte.fr) à PO) afin qu'elle puisse vous indiquer toutes les démarches à suivre, avant d'effectuer la reproduction.

Pour mémoire, il faut compter pour un premier envoi pour avis de soutenance :
un exemplaire pour vous
un exemplaire pour votre directeur de thèse
un exemplaire pour chacun des membres du jury

2. Une fois le devis établi, il fait le transmettre aux gestionnaires du laboratoire

Pour Territoires, vous adresserez ce devis à Gwenaelle Clément pour la prise en charge de cette dépense par le laboratoire. A PO, votre contact est Elisabeth Blanc.

3. Dès la composition de votre jury connue, indiquer les coordonnées des membres que le laboratoire devra prendre en charge :
   billet train .. avion .... hôtel ...
   Fournir, si possible, les informations suivantes : courriel - téléphone - adresse

Contact Territoires : Madame Nathalie Leardini (nathalie.leardini@ujf-grenoble.fr)
Contact PO : Madame Valérie Baudet (valerie.baudet@iepg.fr)

Pour Territoires : voir avec votre directeur de thèse le nombre de personnes qui iront déjeuner au MC2 **le jour de votre soutenance**, de façon à ce que Nathalie puisse adresser **un bon de commande au restaurant.**
Pour PO : le directeur de thèse et Valérie Baudet se chargent d'organiser le déjeuner de soutenance et de réserver le lieu.

4. Pensez à informer le service communication pour annonce dans Pactualités et pour affichage
   Pensez à indiquer :

✓ La liste de votre jury ;
✓ Le lieu et l'heure de la soutenance, le titre de votre doctorat.
✓ Et donner, si possible, une photo.

Contact des membres du service communication de pacte :
catherine.morel@umrpacte.fr (PO)
naima.sagna@umrpacte.fr jusqu'à fin décembre (Territoires)
et dès le 1er janvier : karine.feuillet@umrpacte.fr (Territoires)

Besoin d'un informaticien le jour de la soutenance ?
Si oui : prendre contact avec : iga-informatique@ujf-grenoble.fr (pour l'IGA) et avec les informaticiens de l'IEP : contact-sos@iepg.fr

5. La réservation des salles se fait :

Pour Pacte Territoire, contacter Catalina Esparza et indiquer le lieu de la soutenance : l'IGA ? ou l'IUG ? ou le Cermosem ?

Pour l'IGA, la soutenance a habituellement lieu en Salle des Actes, et le pot de thèse en salle

- réservation salle des actes IGA : pour la soutenance.

La soutenance a habituellement lieu en Salle Claude Domenach et le pot dans un salle voisine pour ce qui est des thèses en Politique-Organisations. Valérie Baudet réserve la salle.

Quelques points à ne pas oublier :

- ✓ Rapports de soutenances :

Avant la soutenance, voir avec votre directeur où doit être adressé le PV de soutenance ?

- ✓ Version définitive de la thèse :

Ne pas oublier de changer la couverture : car ce ne sera qu'au début de votre soutenance que vous connaitrez le nom du Président et pas avant (par souci d'impartialité).

Après la soutenance s'il y a des corrections à faire, voir avec votre directeur de thèse pour avoir la thèse définitive.

Recontacter le service gestion pour l'impression de la thèse définitive = même procédure que précédemment.

Préparer l'après-thèse : se professionnaliser

Dès la fin de votre thèse, n'hésitez pas à demander au laboratoire le statut de chercheur.e associé.e pour continuer de disposer d'une attache institutionnelle. Pensez également à mettre votre page personnelle à jour (cf partie « être visible »)

→NB : Ce que le CNU attend des docteurs qui prétendent à un poste

Le Conseil national des Universités (CNU) est l'instance délivrant la qualification, label disciplinaire nécessaire (mais non suffisant) à l'obtention d'un poste de maître de conférences. Il fonctionne par sections disciplinaires (04 pour les sciences politiques, 19 pour la sociologie et la démographie, 23 pour la géographie, 24 pour l'urbanisme et l'aménagement...), constituées majoritairement d'élus syndicaux et d'un tiers de nommés. Une description complète est disponible sur son site[46] ainsi que la liste des sections et des personnes siégeant[47].

Chaque année, le CNU décide d'une date limite de soutenance des thèses, en général juste avant la mi-décembre, permettant de candidater aux postes ouverts au printemps. Les candidats à la qualification doivent donc soutenir avant ladite date, mais aussi s'inscrire pour candidater à la qualification sur le serveur GALAXIE[48] entre la mi-septembre et la mi-octobre et envoyer leurs dossiers(dont la composition est indiquée par l'arrêté du 16 juillet 2009[49], avant la soutenance aux deux rapporteurs désignés. Ledit dossier sera complété par l'envoi indispensable du procès-verbal de soutenance signé dès qu'il est en leur possession.

La qualification est là pour labelliser la qualité d'un candidat et son inscription dans une discipline. En ce qui concerne la qualité, les sections ont chacune leurs critères, parfois publics, comme c'est le cas des sections 04 (cf. rapport d'activité annuel de la section, consultable en ligne[50],et 23[51]. En 2012, ces deux sections ont des pratiques et des critères d'évaluation convergents :

- ✓ **Évaluation des travaux scientifiques :** la section regarde avant tout la qualité de la thèse, même s'il ne s'agit pas d'en refaire une évaluation complète, du ressort du jury, ainsi que les autres travaux et publications réalisés au cours du doctorat. La publication d'au moins un article dans une revue classée AERES est un élément important du dossier, même si les deux sections insistent sur le caractère qualitatif de son évaluation, basée sur une lecture attentive des travaux plutôt que sur des critères quantitatifs – bibliométriques ou réputationnels. Le bilan d'activité est mis en perspective par rapport à la durée de la thèse : les attentes ne sont pas les mêmes au bout de trois ou quatre ans, et au bout de six. Si les publications ne sont pas une condition absolue pour obtenir la qualification, elles constituent un élément essentiel de valorisation du dossier.

[46] http://www.cpcnu.fr
[47] http://www.cpcnu.fr/listes-des-sections-cnu
[48] https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_qualification.htm
[49] http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=BB4A1553B4A41E9D6FB7238692142A43.tpdjo06v_2?cidTexte=LEGITEXT000020919579&dateTexte=20100914e
[50] www.afsp.info/omasp/cnu/rapports/rapportcnu2012.pdf
[51] http://www.cpcnu.fr/web/section-23/recommandation-mcf

- ✓ **L'expérience d'enseignement**
- ✓ **La professionnalisation plus généralement** (interventions et communications, animation de la recherche, insertion dans le laboratoire et/ou dans des réseaux scientifiques, participation éventuelle à diverses tâches d'encadrement pédagogique ou administratif à l'université, tâches collectives comme des mandats électifs en conseil de labo...), formation.

L'inscription disciplinaire constitue un critère transversal dont tient compte chaque section. Elle est parfois plus difficile à évaluer, mais les sections offrent, là-aussi, des critères dans leurs rapports et recommandations en ligne.

Il est important de souligner qu'il n'est pas indispensable de remplir toutes les cases : ces différents éléments peuvent se compenser les uns les autres. D'ailleurs, le bilan d'activité est évalué au prisme de la durée de la thèse et de ses conditions matérielles de réalisation.

Un dossier de qualification bien construit sur plusieurs années (pour les publications et l'expérience d'enseignement), présenté de manière soignée et ensuivant les normes et critères de sa section, ne devrait pas rencontrer de difficultés particulières. Les pièces du dossier peuvent comprendre :

- ✓ un CV adapté en fonction de la section si on candidate dans plusieurs sections (ordre des mots-clés de recherche et d'enseignement)
- ✓ un bilan d'activité présentant de manière synthétique tout le parcours de recherche et d'enseignement, en particulier : les **activités de recherche** (thèse et recherches doctorales, projet actuel et pistes pour la période à venir, communications et publications scientifiques), les **activités d'enseignement** (type d'enseignement, thématique, public, volume horaire), les **activités d'animation de la recherche.**
- ✓ une sélection de publications ou de travaux, à adapter en fonction de la section et des critères utilisés.

Lorsqu'on demande la qualification dans une autre discipline (science politique et sociologie par exemple), il est recommandé d'ajouter une lettre explicitant en quoi les travaux réalisés et le profil relèvent également de cette discipline (cadre théorique ou méthodologique, objets, réseaux de recherche…), voire de penser en amont à inclure un membre de ladite discipline dans son jury de thèse.

Présentation des différents labels :

Afin de faciliter la professionnalisation des doctorant.e.s, l'université de Grenoble a mis en place un système de labellisation des doctorats. Cinq parcours sont aujourd'hui possibles :

- ✓ Label CONEX : Conseil et Expertise[52]
- ✓ Label CPOI : Collectivités publiques et Organisations internationales[53]

[52] http://doctorat.grenoble-univ.fr/jsp/fiche_article.jsp?CODE=1367431640799&LANGUE=0&RH=GUCEDFR_ESPLAB
[53] http://doctorat.grenoble-univ.fr/jsp/fiche_article.jsp?CODE=1367431797614&LANGUE=0&RH=GUCEDFR_ESPLAB

- ✓ Label CREA : Création d'entreprise[54]
- ✓ Label R2I : Recherche : Industrie et Innovation[55]
- ✓ Label RES : Recherche et Enseignement Supérieur[56]

Le système est récent, certains programmes sont donc « en rodage ». N'hésitez pas à contacter le responsable du ou des labels qui vous intéresse pour avoir plus d'informations sur le programme de formation.

Les Labels sont gérés par le **service Doctoral pour la Formation, l'Initiation et l'insertion professionnelles (DFI)**. Le DFI est en charge de :

- ✓ l'organisation du recrutement du tronc commun et des 5 labels,
- ✓ la gestion de l'ensemble des formations,
- ✓ la gestion des doctorants inscrits en label (validation des formations, des expérimentations...).

Durant la 1ère année de thèse, les doctorants intéressés peuvent s'inscrire au **tronc commun des labels** (4 jours de formation). Ce tronc commun a pour objectif d'aider le doctorant à mieux se connaître, à réfléchir à son projet professionnel et aux alternatives possibles.

En fin de première année de thèse, les doctorants désireux de suivre un label déposent un dossier qui est examiné par une commission. Les doctorants acceptés dans un label suivent pendant deux ans (années 2 et 3 de la thèse) des formations spécifiques. Le plan de formation et les expérimentations sont différents pour chaque label.

Enseigner pendant la thèse

Enseigner est souvent synonyme d'ouverture intellectuelle, d'échanges stimulants avec les étudiants et de socialisation dans une équipe d'enseignants-chercheurs. Pour ceux qui souhaitent poursuivre une carrière académique, c'est également une nécessité pour pouvoir faire la preuve de son expérience et de ses qualités pédagogiques. Selon son contrat, le.la doctorant.e sera amené.e plus ou moins facilement à assurer des enseignements. Si chacun ne pourra pas faire l'expérience d'une palette variée d'enseignements et de publics, il est recommandé de chercher à dispenser un enseignement pendant le doctorat.

Le DFI est la nouvelle structure administrative regroupant les différentes composantes disciplinaires, pour centraliser les offres d'enseignements à dispenser, et les candidatures des doctorants. Il faut fournir plusieurs mois en amont, une lettre d'appui du.de la directeur.trice de recherche, ainsi qu'une lettre de motivation, avec vos voeux d'affectation.

[54] http://doctorat.grenoble-univ.fr/jsp/fiche_article.jsp?CODE=1367431491609&LANGUE=0&RH=GUCEDFR_ESPLAB
[55] http://doctorat.grenoble-univ.fr/jsp/fiche_article.jsp?CODE=1367431290538&LANGUE=0&RH=GUCEDFR_ESPLAB
[56] http://doctorat.grenoble-univ.fr/jsp/fiche_article.jsp?CODE=1367430126020&LANGUE=0&RH=GUCEDFR_ESPLAB

Vous pouvez également candidater dans d'autres sites universitaires pour enseigner. Pour cela, il est préférable d'entrer en contact très en amont avec les enseignants responsables des cours magistraux qui vous intéressent. Si vous êtes doctorant.e contractuel.le il faut alors préparer un avenant à votre contrat, en convention avec cet établissement d'accueil. Plusieurs étapes administratives doivent souvent être validées depuis le soutien des enseignants vous recrutant, le soutien de la faculté (justifiant que vous effectuez un service de 64h par an, ni plus ni moins), jusqu'à la validation par l'ED d'accueil et la validation par les services de ressources humaines gérant votre contrat. Il est donc indispensable de vous y préparer en amont, notamment pour que les divers services puissent être mis en relation. Certains établissements d'accueil peuvent vous rembourser vos frais de déplacement (sur présentation de justificatifs évidemment).

→NB : Il est impossible d'être doctorant.e contractuel.le enseignant.e sur le campus grenoblois sans être inscrit.e en label RES. Seul l'inscription en label et la candidature via le DFI vous rend éligible à un avenant B.

Valoriser ses recherches : communiquer et publier

Une attente importante à l'égard des chercheurs en général, et des doctorant.e.s en particulier, est celle d'une valorisation de leurs recherches, avant tout sous la forme de communications et de publications. Les communications sont une activité incontournable qui peut être exigée de tout chercheur, mais présentent de multiples intérêts intrinsèques : présenter une recherche dans un séminaire de recherche, une école d'été, une journée d'étude ou un colloque français (AFSP, AFS, colloque thématique) ou international (ECPR, APSA, MPSA, IPSA…) permet de bénéficier de retours et de conseils extérieurs et de connaître les collègues travaillant sur la même thématique.

Publier est également une forme indispensable de valorisation de ses recherches, même si cette activité prend du temps (surtout s'agissant des premières publications) et implique généralement un arbitrage entre le nombre (et le type) de publications et la durée de la thèse.[57] Une solution consiste à appuyer ses premières publications sur la recherche de thèse (ou sur celle réalisée au cours du Master), afin d'éviter que les unes se fassent au détriment des autres. De telles stratégies de publication gagnent à être discutées avec son directeur de thèse ou avec d'autres chercheurs. Il faut également réfléchir aux supports privilégiés, en arbitrant entre articles de revues et contributions à des ouvrages collectifs.

Le conseil est de ne pas hésiter à se lancer relativement rapidement, quitte à soumettre son premier jet à des collègues, puis à le présenter dans un atelier, un séminaire ou une conférence, avant de soumettre la version finale pour publication. Plusieurs modes de publications s'offrent aux chercheurs :

[57] Alexandre Mathieu-Fritz et Alain Quemin, « Publier pendant et après la thèse », Socio-logos, Numéro 2, [En ligne], mis en ligne le : 30 mars 2007. URL : http://socio-logos.revues.org/document107.html.

- ✓ **Une « commande »**

Il peut arriver qu'une revue ou des chercheurs sollicitent un collègue dans le cadre de la préparation d'un numéro spécial ou d'un volume collectif, pour rédiger un article, un chapitre ou une recension d'ouvrage. Cette configuration présente l'intérêt d'un cahier des charges précis, utile pour guider la publication, et de perspectives de publication concrètes dès les prémisses de la rédaction. Le.la doctorant.e augmente ses chances d'être sollicité.e, individuellement ou par le biais de son directeur de thèse, en s'insérant dans les réseaux scientifiques liés à sa thématique de recherche et dans son laboratoire et en participant à des colloques ou à des journées d'étude, qui donnent souvent lieu par la suite à une publication collective.

Si les articles dans des revues à comité de lecture sont plus valorisés que les chapitres d'ouvrage, en raison d'une relecture anonyme par plusieurs pairs, l'implication dans la préparation d'un ouvrage collectif favorise et témoigne d'une bonne insertion dans des collectifs scientifiques. À noter qu'une telle contribution sera d'autant plus valorisée et visible que l'éditeur et les directeurs d'ouvrage sont connus.

Fort d'un projet de publication solide, si on se sent assez sûr de soi, on peut également prendre l'initiative de diriger un numéro de revue ou un ouvrage collectif. Le conseil est de consulter des collègues plus expérimentés, de privilégier le travail en équipe, et d'assurer le débouché de publication et une subvention éventuelle (souvent demandée par les maisons d'édition avant d'accepter un ouvrage) avant d'avoir investi trop de temps dans un tel projet.

- ✓ **Une réponse à un appel à contributions**

On peut également répondre à un appel à contributions correspondant bien à ses intérêts scientifiques. On maximise ses chances de voir sa proposition retenue en la formulant bien en phase avec la problématique générale définie dans l'appel et en respectant les consignes données. En plus des consignes explicitement communiquées dans l'appel, il est utile de consulter les instructions de la revue à destination des auteurs, ainsi que les articles déjà parus dans la revue pour se faire une idée de critères plus implicites.

- ✓ **Une publication suite à une initiative propre** :

Lorsqu'on souhaite valoriser ses recherches en partant d'une thématique et d'une problématique définies de manière autonome, on peut prendre soi-même l'initiative de rédiger un article. Il est utile de réfléchir aux débouchés de publication avant de rédiger le texte, de manière à l'ajuster aux critères explicites et implicites et aux choix éditoriaux de la revue (cf. point précédent). Le classement établi par l'AERES, contesté mais tout de même de poids dans l'évaluation des chercheurs et des laboratoires, offre un aperçu utile des revues disciplines par discipline[58], en France et à l'étranger. Le choix de la revue peut également s'appuyer sur des échanges avec les collègues qui travaillent sur la thématique envisagée ou avec ceux qui sont membres de comités de rédaction de revues. À partir du moment où l'on publie plusieurs articles, on a intérêt à diversifier ses thématiques, mais aussi ses supports de publication. Publier dans des revues différentes, en français puis en anglais, permet de

[58] http://www.aeres-evaluation.fr/Publications/Methodologie-de-l-evaluation/Listes-de-revues-SHS-de-l-AERES

démontrer la reconnaissance de ses compétences. Ce type de stratégie de publication gagne à être discutée avec le directeur de thèse ou des collègues.

Une fois soumise, la proposition fera l'objet d'une évaluation par un ou plusieurs membres du comité de rédaction de la revue, mais aussi par au moins deux relecteurs anonymes qui préconiseront d'accepter le texte tel quel, de l'accepter avec des révisions mineures, de l'accepter sous réserve de révisions majeures ou de le rejeter. En cas de rejet, il ne faut surtout pas se désespérer (les collègues les plus aguerris et les plus reconnus sont eux mêmes confrontés à des refus) mais considérer les évaluations comme une base utile pour remanier le texte, progresser dans l'argumentation, la problématisation et l'écriture, et soumettre une version améliorée à une autre revue, peut-être plus ajustée à l'article. En cas d'acceptation, on est amené à remanier l'article en fonction des évaluations et à rédiger un mémo qui documente les améliorations apportées et, le cas échéant, les motivations qui ont poussé l'auteur à refuser certaines demandes. On augmente considérablement ses chances en rédigeant ce mémo avec autant de soin et de précision que possible.

- ✓ Un bon apprentissage du métier de chercheur passe également par la rédaction de **recensions** (compte-rendus d'ouvrages) pour des revues. Des revues telles que la RFSP ou Droit et société recherchent fréquemment des contributeurs et il ne faut pas hésiter à se renseigner auprès des collègues, des membres de comités de rédaction ou à contacter directement une revue en proposant de faire la recension d'un ouvrage. Il est alors généralement possible que la revue vous fasse parvenir un exemplaire de l'ouvrage qu'elle peut le plus souvent obtenir auprès de l'éditeur.

Il existe bien sûr d'autres formes de valorisation qui peuvent venir enrichir l'expérience et le dossier du.de la doctorant.e : conseil, interventions dans les médias et tribunes de presses, blog, participation à des actions de vulgarisation et à des débats…

En tout état de cause, n'oubliez pas ensuite de valoriser votre publication (cf partie « être visible »)

Se professionnaliser et s'impliquer dans des activités collectives

Enfin, il est attendu des doctorant.e.s qu'ils se professionnalisent, c'est-à-dire qu'ils se familiarisent progressivement avec l'ensemble des facettes du métier de chercheur. Au-delà de l'acquisition progressive des pratiques d'enseignement, de communication et de publication, la bonne posture consiste à se comporter comme un « collègue », membre à part entière du laboratoire et de la communauté scientifique. Cela implique, lorsque c'est possible, de chercher à s'intégrer à des réseaux de recherche en lien avec sa thématique scientifique (grandes thématiques de Pacte, groupes de travail de l'AFSP, réseaux thématiques de l'AFS, réseaux d'excellence européens, etc.), de s'inscrire aux listes de diffusion spécifiques, d'assister aux séminaires du laboratoire… Pour construire ou consolider son réseau scientifique, il peut être utile d'organiser une section thématique ou un panel, par exemple lors d'un congrès de l'AFSP ou d'une conférence internationale.

Cette insertion et cette socialisation sont cruciales sur le plan humain, pour pallier la solitude et la désorientation parfois ressentie par les doctorant.es face à leur thèse. Elles sont également le meilleur

garant d'une bonne information sur l'actualité scientifique et les « règles du jeu » à connaître pour tirer son épingle du jeu, en particulier lors de la recherche d'un poste.

Bien avant d'avoir à formaliser un dossier de qualification ou de candidature, il est recommandé d'alimenter régulièrement sa page Internet sur le site de Pacte ou son blog personnel, en mettant à jour les informations relatives aux formations suivies, à ses enseignements, ses publications, ses communications, ses projets de recherches, ses financements obtenus, etc. (cf. partie, « être visible »).

Finir la thèse et rechercher un poste

Pour ceux qui souhaitent continuer dans l'enseignement- recherche

Pour vous aider dans la constitution du dossier CNU, plusieurs enseignant.e.s chercheur.e.s du laboratoire sont prêts à vous fournir leur propre dossier de candidature dans la discipline qui vous intéresse.

Préparer son financement de post-doctorat en candidatant à des postes/bourses (Marie Curie, Fullbright, Max Weber/ Jean Monnet, …) Ces candidatures prennent beaucoup de temps, mais elles permettent de structurer un projet de recherches post-doctoral (qui sera utile lorsqu'il s'agira de préparer ses candidatures, en particulier le projet CNRS), mais également d'élargir son réseau scientifique en prenant contact avec de nouvelles institutions, en France ou à l'étranger. Au laboratoire, n'hésitez pas à contacter Isabelle Guinaudeau qui peut vous conseiller pour la constitution de votre dossier.

La fin de la thèse relève souvent du marathon et il n'est pas toujours possible de prendre de vraies vacances à l'issue de la soutenance. Pour ceux qui doivent se mettre immédiatement à la recherche d'un post-doc ou d'un poste d'enseignant-chercheur, la gestion de la fatigue et du stress est primordiale. Ils doivent impérativement veiller à se ménager et s'autoriser à se reposer ! Pour ceux qui ont mis à profit le doctorat pour se professionnaliser et pour valoriser leurs recherches, l'enjeu est surtout de savoir mettre en valeur leur profil dans les candidatures, en sachant les adapter au profil du poste ouvert. Pour les autres, il est utile d'identifier ses points faibles et de remplir progressivement les cases en acquérant l'expérience d'enseignement et de recherche exigée d'un chercheur confirmée.

Quelques conseils pour les concours de recrutement de MCF

Les postes de MCF sont généralement publiés au printemps. Une fois leur qualification en poche, les docteurs peuvent candidater aux postes ouverts dans leur(s) discipline(s). Le dossier de candidature ressemble à celui que l'on constitue pour obtenir un poste d'ATER (cf. plus haut). En plus des pièces obligatoires publiées au *Journal Officiel*, il est possible d'inclure une page de garde adaptée synthétisant les principales données et les atouts du candidat (calibrés en fonction du poste), un CV adapté (ordre des mots-clés de recherche et d'enseignement), un projet de recherche, des plans de cours, un résumé de la thèse et/ou un bilan d'activité résumant le parcours de recherche et d'enseignement... Le dossier doit être le plus clair possible et bien présenté, afin de faciliter la tâche des rapporteurs qui vont le parcourir à la recherche de ses points forts. Afin de cibler sa candidature au plus près des besoins que doit couvrir le poste, il est peut être utile de se renseigner sur les enseignements à pourvoir.

Si le dossier est retenu parmi les meilleurs et les mieux adaptés au poste, le candidat sera convié à une audition devant une commission constituée à 50% d'enseignants-chercheurs « locaux » et à 50% de collègues « extérieurs ». La préparation de l'audition passe également par la recherche de moyens de gérer le stress et la fatigue : enthousiasme, dynamisme et confiance en soi (ou au contraire fatigue,

manque de confiance et angoisse) transparaissent facilement à l'oral. L'exposé doit être clair et synthétique (penser que tous les membres du jury ne sont pas des spécialistes de son sujet), avec une brève annonce du plan qui permettra au jury de se repérer. Le candidat doit s'adresser aux membres du jury comme à des collègues et faire preuve de son engagement dans le collectif et de sa volonté de s'impliquer dans l'équipe. L'idéal est de répondre aux questions de façon concise, afin de permettre au jury de poser un maximum de questions. On peut essayer d'anticiper certains types de question et d'envisager des réponses courtes.

Quelques conseils pour le concours CNRS

Le concours de recrutement des chercheurs CNRS commence généralement début janvier, lorsque les candidats sont invités à envoyer un dossier comprenant principalement un CV, et surtout un projet de recherches (20-35 pages). D'une part, ce projet doit témoigner, à travers un bilan d'activité, de l'accomplissement du chercheur et de son investissement dans des réseaux scientifique et universitaires. Lors de la rédaction de ce bilan, le conseil est de s'efforcer de valoriser l'ensemble de ses compétences en raisonnant en termes de mots-clés, et de faire transparaître sa curiosité intellectuelle, sa capacité à mener des recherches collectives et à impulser des projets et ses compétences originales – compétences linguistiques, méthodologiques…

D'autre part, le projet doit réussir à poser les bases aussi précisément que possible d'une recherche pour les quatre ans à venir, tout en ouvrant des perspectives à plus long terme, en suggérant la richesse des questionnements soulevés par ce premier chantier. La recherche envisagée doit s'appuyer sur les recherches précédentes (ou sur les expertises et compétences qu'elles ont permis d'acquérir), mais s'en démarquer clairement : le projet ne doit pas être présenté comme une suite de la thèse. L'une des difficultés est de rédiger ce projet de manière à pouvoir convaincre un spécialiste de la question, tout en restant accessible aux chercheurs travaillant sur d'autres domaines (penser que le dossier ne sera pas nécessairement évalué par un spécialiste) et en leur montrant l'intérêt de recruter quelqu'un sur cette thématique précise. Ainsi, il faut veiller à inclure les références précises de la thématique en bibliographie, mais aussi des références plus générales (ayant trait, par exemple, aux enjeux politiques et sociaux de la recherche ou à ses choix théoriques et méthodologiques), à même d'intéresser une audience plus large. Le chantier de recherche envisagé doit être introduit précisément et explicitement, en détaillant les questions de recherche, la problématique et la manière dont elle s'insère dans la littérature, les hypothèses, les terrains et les méthodes mobilisées. Afin de montrer la faisabilité du projet, il ne faut pas hésiter à souligner les conditions qui favoriseront sa réalisation (compétences du chercheur, cohérence avec le laboratoire d'accueil et les réseaux scientifiques du candidat, conditions matérielles, accès aux sources, etc.) et à joindre un calendrier prévisionnel de la recherche. L'objectif doit être de montrer que la recherche peut débuter sans délai.

Depuis 2012, une première sélection des dossiers a lieu en amont des auditions. Il semble cependant que peu de dossiers sont écartés à ce stade – il s'agit de dossiers manifestement insuffisants, calibrés pour une autre discipline ou souffrant d'un CV très faible. Les dix premières minutes des auditions sont consacrées à la présentation du candidat, le reste de l'audition donnant lieu à un échange avec le rapporteur et avec les autres membres du jury. Le candidat doit présenter clairement qui il est, ce qu'il compte faire et comment, et ce que ce projet apportera à la communauté scientifique. Vu le nombre de candidats auditionnés, il est crucial de s'en tenir scrupuleusement aux dix minutes imparties, mais aussi de se montrer tonique, réactif, dynamique, curieux, voire enthousiaste, afin de marquer l'esprit

des membres du jury. Là encore, les réponses ne doivent pas être trop longues afin de donner aux membres du jury le temps de poser un maximum de questions.

Pour ceux qui ne souhaitent pas continuer dans l'enseignement-recherche : quelques conseils

Les débouchés extra-académiques d'une thèse en sciences sociales sont nombreux, mais les possibilités de valoriser le doctorat et les compétences acquises au cours de la thèse varient sensiblement selon les employeurs potentiels. Selon les types de postes visés (activités de recherche et-ou d'enseignement hors de l'université, de conseil, d'expertise, de communication, de sondages, d'enquêtes sociales), les pays et secteurs d'activité (privé ou public, Etat ou collectivités locales et territoriales), et les types d'emploi (fonctionnaire, salarié, consultant), les suites de votre thèse et les façons de la valoriser varient en effet fortement. Face aux employeurs, vous aurez à mettre en avant des compétences particulières ou une expertise sur une politique publique donnée ; si vous devez passer un concours de la fonction publique, il faudra identifier les points sur lesquels vous pourrez vous former par la recherche, et les distinguer de ceux nécessitant une préparation additionnelle.

A-Si vous ne souhaitez pas poursuivre dans des emplois d'enseignement et de recherche.

- ✓ Prévoyez de finir votre thèse dans le temps minimal requis, c'est-à-dire trois ans : c'est à la fois un gage de vos compétence et une preuve de cohérence dans votre projet que vous donnez à vos futurs employeurs, dans la mesure où vous avez respecté les délais initiaux de recherche et de rédaction. A l'inverse, une thèse trop longue risque de vous déconnecter du milieu professionnel que vous souhaiteriez intégrer : c'est donc particulièrement vrai pour les milieux professionnels éloignés de la recherche en sciences sociales. Posez-vous la question dès la mise en place de votre protocole méthodologique, voire de votre question de recherche : des délais de thèse courts impliquent en effet souvent de renoncer à des méthodes ethnographiques longues, de surcroît sur des terrains étrangers.

- ✓ Si vous n'êtes pas intéréssé-e par des emplois d'enseignement, évitez les charges d'enseignements parallèlement à vos recherches de thèse. Cela prend beaucoup de temps et d'énergie, surtout lorsque les cours sont éloignés de votre sujet de thèse, et cela n'est pas forcément rentable professionnellement. Privilégiez plutôt d'autres types d'activités qui seront plus à même de vous fournir des contacts professionnels et de développer votre réseau : organisation de conférences, stages, travail de recherche sur le terrain, observation, etc. Si malgré tout vous enseignez au cours de votre thèse, pensez par la suite à valoriser les compétences acquises par cette expérience : *travail en équipe* par les réunions de préparation de syllabus, l'organisation des CDM ou TD avec les responsables de Cours Magistraux, la discussion de barèmes communs pour la correction de travaux écrits et oraux ; *initiative et capacités d'innovation* par l'introduction et la discussion de méthodes pédagogiques particulières (que ce soit sur l'enseignement stricto sensu ou, le plus souvent, sur l'évaluation) ; *connaissances de secteurs d'activité* par la participation à des enseignements de professionnalisation éloignés de votre secteur de prédilection ; *capacités de conseil et*

d'animation par l'encadrement de travaux de recherche individuels ou collectifs, ou de rapports de stages (à partir de la deuxième année et surtout en master).

- ✓ Ne vous surchargez pas de travail : Parce qu'ils.elles ont des emplois du temps assez souples, et souvent un encadrement faible, les doctorant.e.s ont tendance à multiplier les participations aux conférences, aux colloques, aux formations doctorales. Si cela peut se révéler utile, et parfois même indispensable pour obtenir des retours extérieurs sur ses questionnements théoriques et la qualité des résultats d'enquête, c'est aussi très chronophage, et pas nécessairement très intéressant si vous ne souhaitez pas faire carrière dans le milieu universitaire. Choisissez-les donc avec parcimonie.

- ✓ Parlez-en à votre directeur de recherche, celui-ci aura probablement des conseils à vous donner, mais surtout parce qu'il envisagera votre travail de thèse différemment.

- ✓ Si la démarche du travail de thèse est particulière, ses conditions d'exercice pratiques et notamment la relation contractuelle rapprochent le.la doctorant.e des situations d'emploi classiques : fiches de salaire, contraintes administratives, rendez-vous, comptes à rendre à vos supérieurs, deadlines, horaires de bureaux (pour la plupart des doctorant.es en tout cas), rapports, etc. Donc ne vous laissez pas faire lorsque l'on vous dit que vous n'êtes qu'un étudiant. La recherche de thèse est une expérience professionnelle et doit être présentée en tant que telle.

- ✓ Réfléchissez dès le début de votre thèse aux compétences et aux expériences que vous accumulez, tout au long de vos recherches, et à la manière dont elles pourront être utiles lorsque vous devrez chercher un nouvel emploi.

- ✓ Les labels (voir « se professionaliser ») peuvent être un bon moyen pour vous aider à développer un projet professionnel

- ✓ Certains objets de recherche, notamment en sociologie de l'action publique, sont caractérisés par de possibles niches d'embauche. N'hésitez pas à faire part de vos intentions professionnelles aux gens que vous rencontrez pendant votre phase de recherche: puisque vous écrivez sur eux, vous les interrogez, cela veut dire qu'ils.elles vous intéressent, et que peut-être que parmi eux.elles se trouve votre futur employeur. Inversement, votre recul, vos capacités d'analyse et de rédaction peuvent les intéresser. Si tel est le cas, accordez un soin (encore plus ?) particulier à votre rapport aux enquêtés, aux questions que vous posez, aux chiffres que vous citez, à votre éventuelle posture normative, et aux retours que vous leur apporterez sur la base de vos résultats. Pensez par exemple à envoyer une copie d'article ou de communication qui vous semble réussie. Cela pourra être fortement apprécié.

- ✓ Pensez à participer aux *doctoriales* : une session d'une semaine organisée par l'université pour vous aider à prendre conscience de vos compétences professionnelles : www.grenoble-univ.fr/doctoriales

- ✓ Intelliagence est une agence de recrutement et de conseil spécialisée dans les profils de docteurs, et notamment les docteurs en sciences humaines : http://www.intelliagence.fr

- ✓ Si en France, le profil de thésard a parfois encore une connotation péjorative, en Allemagne vous serez appelés «Doktor», et dans les pays Anglo-saxons, vous aurez un PhD », ce qui est plutôt bien vu. Pensez donc à chercher un emploi aussi à l'étranger.

B-Si vous souhaitez poursuivre dans les activités de recherche, mais hors de l'Université.

La compression des effectifs dans l'ESR et la précarisation du statut d'enseignant chercheur rend la frontière « emplois strictement universitaires – emplois en public, para-public, privé » extrêmement poreuse. Dès lors, il ne faut pas hésiter à envisager, à la fin du doctorat, de poursuivre des activités de recherche hors de l'université.

Pour certains objets de recherche, vous serez amené à mobiliser des enquêtes et chiffres produits par des organismes non universitaires et des unités de recherche d'organisations publiques ou privées, nationales ou internationales. Il est possible et souhaitable d'entrer en contact avec les auteurs de ces enquêtes (lorsque leurs noms sont indiqués) si vous souhaitez devenir leur.e futur.e collègue. Cela vous amènera éventuellement à devoir intégrer de nouveaux enjeux dans votre thèse (quitte à en sacrifier d'autres), mais aussi et surtout à identifier plus précisément les attentes et critères de recrutement de ces organismes..

Il est possible de continuer à exercer une activité de recherche sans être dans un cadre universitaire. Plusieurs structures peuvent être amenées à employer des chercheurs, que ce soit pour réfléchir sur leurs actions, mettre en valeur le savoir qu'elles ont accumulés, prouver la valeur de leurs actions, mettre en place des recherches-actions,... Parmi les doctorant.es que nous connaissons, certains sont ainsi employés en tant que chercheurs par des syndicats, des mairies, des associations, etc.

Au niveau de l'État ou des organismes internationaux, il existe également des postes d'expertises qui peuvent, pour certains, être pratiquement des postes de recherche.

Cette piste peut être intéressante à poursuivre pour ceux qui souhaitent continuer dans la recherche : elle permet de démultiplier les possibilités (les postes à l'université et au CNRS étant, soyons clairs, très peu nombreux).

Annexes

Bienvenue aux doctorant.e.s étranger.e.s

L'université de Grenoble met à votre disposition un guide régulièrement mis à jour. Ce guide est disponible au laboratoire et sur le site dédié au doctorat à l'Université de Grenoble[59].

Découvrir Grenoble et sa région

Etudier à Grenoble, y habiter, c'est comme une invitation au grand air, à la nature et aux sports ;
Chaque saison propose des activités où la montagne est omniprésente :
Ski en hiver :

- ✓ Dans les stations de proximité : les sept Laux, Chamrousse, (entre autre), dans le massif de Belledonne (qui fait le superbe décor du campus…)
- ✓ Mais aussi dans les stations du Vercors, de la Chartreuse et bien sur de l'Oisans (l'Alpe d'Huez et les deux Alpes …)

Randonnées et escalade en été (la Bérarde dans l'Oisans est un site de renommée mondiale)
Tous ces sites sont accessibles en bus au départ de la gare routière de Grenoble,

En outre Grenoble et sa région c'est aussi une vie culturelle intense : de nombreux festivals, des musées, des salles de spectacles, la maison de la culture, sans oublier de nombreux cinémas …

[59] http://doctorat.grenoble-univ.fr/jsp/fiche_pagelibre.jsp?CODE=00590797&LANGUE=0&RH=GUCEDFR_PREECD&RF=GUCEDFR_FAIINT

ÉVÈNEMENTS & GRANDS RENDEZ-VOUS
HÉBERGEMENTS • IDÉES DE SÉJOURS • ACTIVITÉS • PATRIMOINE

C'est l'air® de l'Isère

PAR LA MANUFACTURE D'HISTOIRES **DEUX-PONTS** © DR

Toute l'information touristique et l'agenda des événements en Isère sur :
www.isere-tourisme.com

isère-tourisme.com

LE FIL D'ARIANE DE LA RÉUSSITE DOCTORALE
10 PRÉCONISATIONS À L'ATTENTION DES FUTURS DIRECTEURS DE THÈSE

(Précision rédactionnelle: par souci de lisibilité, le masculin a été choisi pour la désignation de tous les protagonistes.)

La démarche de thèse est un compagnonnage scientifique stimulant mais c'est aussi un long parcours dans un labyrinthe semé d'embûches. L'expérience montre que les directeurs de thèse ont une responsabilité particulière dans ce parcours. Ils ont en effet un rôle décisif à jouer pour que les doctorants surmontent ces obstacles et parviennent à se présenter à la soutenance dans les meilleures conditions. Voici 10 préconisations qui concernent le déroulement des thèses. Ces préconisations « obligent » les directeurs dans un contrat (essentiel même s'il est moral et éthique avant d'être réglementaire) afin de mettre le maximum de chances du côté des doctorants, dans l'idée que ces derniers doivent trouver un fil d'Ariane pour sortir avec succès du labyrinthe doctoral. Si ces préconisations sont impératives pour la direction des thèses dotées d'un financement public (allocation doctorale, bourse CIFRE), elles sont aussi vivement conseillées pour les autres thèses. A noter enfin qu'elles ne se substituent ni au règlement de l'école doctorale des Sciences de l'Homme, du Politique et du Territoire, ni à celui du Collège Doctoral de l'Université de Grenoble Alpes.

3 DIRECTIVES IMPERATIVES

1. Durée de la thèse. Pour rappel, le Ministère fixe la durée d'une thèse financée à trois ans. Il faut absolument prendre conscience qu'à partir de la 4e année, le doctorant entre dans un statut dérogatoire qui doit être argumenté et justifié. En cas de 5e année, l'école doctorale rédigera un avis d'alerte et la prolongation ne sera accordée que pour des motifs exceptionnels.

2. Suivi des doctorants. A l'attribution de l'allocation doctorale, le directeur met en place un comité de thèse, composé 3 à 5 membres, universitaires ou professionnels, Français ou étrangers, qui se réunit *a minima* au 12e mois après l'inscription en thèse. Le comité auditionne le doctorant afin de faire le point sur son travail et de lui apporter un retour consultatif susceptible de l'aider dans son travail de recherche. La rencontre peut être réalisée en visioconférence pour les membres géographiquement éloignés du laboratoire. Ce comité ne préfigure pas nécessairement un jury de thèse.

3. Médiation en cas de crise. Si des obstacles d'ordre humain ou matériel surgissent durant la thèse, le directeur sollicite une médiation avec le directeur du laboratoire et, le cas échéant, avec l'école doctorale.

4 CONSEILS DECISIFS

4. Participation à la vie du labo. Le directeur de thèse doit particulièrement veiller à ce que le doctorant soit intégré à son unité de recherche. Il doit l'aider à s'impliquer dans les activités scientifiques du laboratoire et dans les espaces de socialisation académique au sein du champ disciplinaire de la thèse. Dans le même temps, il doit permettre au doctorant de ne pas être accaparé par des taches d'exécution ou à des recherches sans rapport direct avec la thèse.

5. Stratégies de publication. Le directeur de thèse doit inciter le doctorant à participer à des colloques scientifiques nationaux et internationaux, et à contribuer à la rédaction de publications scientifiques. A l'heure de la soutenance de thèse, le directeur de thèse doit veiller à ce que le doctorant ait réalisé des publications académiques (ouvrage, chapitre d'ouvrage, article) de rang national ou mieux, international tirées directement de la thèse. Il s'agit ici de maximiser les chances du futur docteur dans les concours de recrutement dans l'enseignement et la recherche. Une attention pourra être portée aux initiatives de valorisation de la recherche du doctorant (vers les entreprises, les médias, les administrations, la société civile, etc).

6. Autorat. Le directeur de thèse doit s'assurer que la propriété et la responsabilité intellectuelles des écrits du doctorant soient respectées en veillant à ce que le doctorant soit signataire de toute publication ou communication issue de son travail de recherche. En cas d'auteurs multiples, le nom et l'ordre des signataires sera fixé en amont de la publication et toute modification de la liste (ajout, suppression, modification dans l'ordre) ne sera faite qu'avec le plein accord de toutes les personnes concernées. Lorsque la publication résulte directement du travail de thèse et qu'elle est cosignée, la position normale du doctorant est celle de premier auteur, sauf raisons particulières à discuter explicitement avant la rédaction. Concernant les données collectées, le laboratoire est responsable de leur utilisation.

7. Plagiat et falsification. Le directeur de thèse doit accompagner et conseiller le doctorant sur les questions de plagiat ou de falsification (même involontaires ou discutables) sachant que ce type de fraude fait l'objet de sanctions judiciaires et qu'il se révèle définitivement invalidant pour toute carrière dans le monde de la recherche et de l'enseignement.

3 RAPPELS

8. Encadrement. Un directeur de thèse ne peut pas encadrer plus de 8 thèses simultanément (dont 4 bénéficiant d'un financement). Ne sont pas comptabilisées dans ce total les thèses mentionnant un « co-encadrant » qui dirige la thèse mais n'a pas encore son habilitation à diriger des recherches

9. Thèses CIFRE. Les thèses bénéficiant d'un cofinancement de l'ANRT et d'une structure d'accueil non universitaire font l'objet d'un contrat écrit précisant les modalités pratiques et les conditions financières d'encadrement de la thèse. Concernant la répartition du temps du doctorant entre son implication dans la structure et son travail de thèse, l'expérience montre qu'il est indispensable de prévoir une répartition sur les 6 derniers mois laissant au moins 80 % du temps du doctorant à la rédaction du document final.

10. Post thèse. Le fil d'Ariane permet de sortir du labyrinthe doctoral et d'aller avec succès jusqu'à la soutenance. Souvent cependant, les jeunes docteurs se rendent compte qu'ils ont insuffisamment préparé l'après-thèse. En amont de la soutenance, chaque directeur doit anticiper cette phase en conseillant et en orientant le doctorant sur les débouchés professionnels envisageables.

Association Française de Science Politique

Recommandations proposées par l'AFSP à propos du parcours doctoral

Dans la continuité des réflexions engagées lors des derniers Salons des thèses en science politique, l'**Association française de science politique** a souhaité émettre un certain nombre de recommandations visant à améliorer le parcours doctoral dans notre discipline. Ce document validé par le Conseil d'Administration de l'Association vise à présenter les points les plus saillants de cette réflexion collégiale.

Préambule

Il convient d'abord de préciser que l'AFSP n'a pas ici vocation à émettre des prescriptions mais entend simplement énoncer des **recommandations** et encourager à faire le bilan des bonnes pratiques expérimentées dans les écoles doctorales et laboratoires de notre discipline. Cette première étape, en forme de bilan et de propositions, devra ensuite faire l'objet de concertation avec les autres disciplines des SHS afin de tenir compte de notre insertion, tant institutionnelle qu'intellectuelle, dans un espace de production de savoirs scientifiques plus large.

Pour mener de manière pertinente cette réflexion collective, il nous a semblé évident qu'il ne fallait pas cantonner la réflexion au seul « format » des thèses, mais élargir le travail de réflexion à la question de la réalisation des « parcours doctoraux » (financement des thèses, qualité de l'encadrement mis en œuvre par les Ecoles Doctorales [ED] et les laboratoires, rôle des directeurs de thèse, etc.) et, tout autant, prendre en compte la dimension internationale des recrutements des docteurs en science politique. De cette manière, la thèse est pleinement considérée comme ce qu'elle est : une expérience *professionnelle* de recherche.

afsp, novembre 2012

Les principales recommandations

1 Nous souhaitons **promouvoir une réduction de la durée moyenne des thèses de doctorat en science politique**. Actuellement, la durée moyenne des doctorats de science politique est de plus de 6 ans : ce qui n'est pas sans poser un problème du point de vue tant du financement des parcours doctoraux que de la précarisation des jeunes chercheurs. Il nous semble raisonnable de recommander une durée moyenne de 5 ans. Cette durée étant susceptible d'être modulée en fonction de diverses variables (politique spécifique de l'ED ; nature du terrain et/ou de la méthodologie d'enquête mise en œuvre ; modalités de financement du parcours doctoral, notamment dans le cadre du dispositif CIFRE ou d'absence de financement régulier ; situation personnelle du doctorant(e)…). Il s'agit donc de proposer un *horizon* de réduction qui soit compatible avec la diversité des configurations propres à chaque ED ou laboratoire d'insertion. Cet effort de réduction de la durée *moyenne* des thèses ne doit pas entraver la reconnaissance des spécificités et facteurs qui justifient parfois une durée supérieure.

2 Nous souhaitons poursuivre la promotion d'un **encadrement de qualité** des thèses de doctorat en science politique. De ce point de vue, nous considérons que la préparation des thèses s'effectue dans le cadre d'ED et de laboratoires de recherche qui *doivent* tout mettre en œuvre pour faciliter matériellement et intellectuellement l'insertion des jeunes chercheurs et les aider à réaliser prioritairement leur projet doctoral. Cet encadrement de qualité suppose, à nos yeux, la réalisation de plusieurs conditions préalables : respecter les termes des Chartes d'encadrement des thèses promus dans les Universités et notamment imposer strictement un nombre maximum de doctorant(e)s par directeur de thèse (moins de dix) et inciter ces derniers à suivre de manière régulière leurs doctorant(e)s tout au long de leurs parcours doctoraux ; renforcer le rôle des ED dans la promotion de cet encadrement de qualité (expérience souvent bénéfique des Comités de thèse, mise en place d'une préparation officielle aux auditions tant en vue des recrutements dans l'Université qu'au CNRS…) ; renforcer le rôle de socialisation et de formation *par* et *dans* la recherche dans les laboratoires d'accueil des jeunes chercheurs.

3 Nous nous prononçons pour la **suppression des mentions** qui accompagnent actuellement la délivrance du doctorat en science politique. En conséquence, nous incitons les jurys de soutenance à poursuivre leur effort en vue d'une amélioration de la qualité rédactionnelle des rapports de soutenance qui sont amenés à jouer un rôle central dans l'évaluation ultérieure des parcours doctoraux.

4 Nous sommes favorables à la **limitation du nombre des membres des jurys de soutenance** à cinq personnes, et ce afin dans le souci de tendre vers une évaluation équitable des thèses de doctorat de notre discipline et de soulager les budgets de fonctionnement des ED et laboratoires de recherches.

5 Nous invitons notre communauté scientifique à poursuivre les efforts visant suivre le devenir des docteurs. La mise en place d'un **observatoire** permettant de faire le bilan des situations actuelles et de prendre la mesure des effets des politiques universitaires récentes (LRU, évolution des contrats doctoraux nationaux comme régionaux, des contrats d'ATER…) sur le financement et la réalisation des parcours doctoraux nous semble important.

6 Nous souhaitons, enfin, promouvoir une réflexion accrue sur la **nécessaire reconnaissance sociale du diplôme de docteur en science politique** (et plus généralement en SHS) au-delà du milieu académique (prise en compte du diplôme dans le cadre des conventions collectives, effort pour promouvoir une valorisation professionnelle non académique du parcours doctoral…).